

bioactualités

3/10

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO


AVRIL

Commerce équitable – Aussi en Suisse Page 4

Que fait-on des contributions liées aux grandes cultures? Page 8

Les nouveaux énergiculteurs biologiques arrivent Page 12





UFA

Aliments UFA bio
dans votre LANDI

Rabais de Fr. 100.–
avec Bon
(bon disponible à la LANDI)

Convertible à l'achat d'au moins 2 t en vrac
ou 2 palettes d'origine, jusqu'au 15 mai 2010.
(1 bon convertible par exploitation)

ACTION

uфа.ch

Dans votre
LANDI



AG für Schlachtviehhandel
und Fleischvermarktung ASF
Bahnhofplatz 3
6210 Sursee

Tel.: 041 925 82 00

www.asf-sursee.ch

Votre partenaire compétent dans le commerce de bétail.

Nous commercialisons toutes les catégories d'animaux pour la boucherie dans le canal bio.



Nouveau:

Bio
Weide-Beef



Pour génisses et bœufs bio engraisés au pâturage
nous payons un prix de 1.90 en
supplément de l'aq viande!

Nous nous réjouissons de votre appel!

Région West CH Theo Stauffacher 079 303 04 75



contient: Aureobasidium-pollinans

BlossomProtect

contre le feu bactérien

Andermatt Biocontrol AG
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
Telefon 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



5 %
de rabais sur les achats
précoce jusqu'au
16 avril 2010



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Semences Rytz pour exploitations bio

Par exemple:

Précoce et à fort rendement: 4400 Turbo, le mélange pérenne
Première coupe jusqu'à 2 semaines plus tôt. Excellente répression des mauvaises herbes grâce à la pousse rapide du Turbo-raygras Andrea. Pour toutes les exploitations situées dans les bonnes régions pour la production herbagère, qui mettent l'accent sur des mélanges pérennes à fort rendement.

Eprouvé avec trèfle violet: 3000 ADCF, mélange 3 ans
Mélange universel abondant, donne beaucoup de fourrage appétant même dans les périodes sèches.

Situations sèches: BIOLUZ, mélange de luzerne 3 ans

La garantie pour les zones sèches. Fourrage riche en protéine et appétant.

Sursemis: U-440, trèfle ou graminée

Nouveau: Mélange sur-semis pour l'altitude

Pour l'assainissement des prairies et des pâturages.

Demandez le nouveau catalogue des semences.

Mühle Rytz AG, Agrarhandel und Bioprodukte
3206 Biberen, Tel. 031 754 50 00, www.muehlerytz.ch

Conseiller régional, dépôts:

Thomas Buser, 8560 Märstetten/TG, Tel. 079 233 74 23
Andreas Neyerlin, 4246 Wahlen/BL, Tel. 079 699 44 16



La voie caillouteuse vers «La Suisse, Pays Bio»

La politique pourrait être si simple: «La Confédération encourage, au moyen de mesures incitatives présentant un intérêt économique, les formes d'exploitation particulièrement en accord avec la nature et respectueuses de l'environnement et des animaux, notamment l'agriculture biologique pratiquée dans l'ensemble de l'exploitation.» Et: «Le Conseil fédéral est chargé de garantir, à l'aide d'un plan d'action, qu'au moins 20 pour-cent des surfaces agricoles suisses seront consacrées à l'agriculture biologique d'ici à 2015. À cet effet, il mettra à disposition 50 millions de francs par an dans le cadre du

3^{ème} programme de relance conjoncturelle.»

Or la politique est tout sauf simple: la première proposition émane du paysan bio et Conseiller national PS Andrea Hämmerle. À part ce qui vient après la dernière virgule, tout est déjà dans la Constitution. Or Hämmerle

a dû retirer son initiative parlementaire par manque de soutien.

C'est la Conseillère nationale des Verts Maya Graf qui avait déposé cette demande d'un Plan d'Action Bio – ce genre de plans d'action et de programmes d'encouragement existent dans l'UE depuis 2004. Le Conseil national avait accepté la motion, mais le Conseil des États s'est ensuite donné beaucoup de temps pour finir par couler cette idée après une année sous prétexte que le troisième plan de relance conjoncturelle tourne déjà et que le peu de temps qui reste ne permettrait pas d'atteindre les 20 % visés.

La politique prend du temps. L'idée d'une stratégie de qualité pour l'agriculture suisse est née en 2004 au sein de la commission consultative pour l'agriculture. Elle a ensuite été lancée dans le débat en 2008 par l'Alliance agraire, et maintenant elle est sur toutes les lèvres. Il en ira ainsi du Plan d'Action Bio, car c'est une idée géniale et un élément important pour l'application de la stratégie de qualité. Les politiciens n'ont juste pas encore dépassé la première phase, c.-à-d. le scepticisme à l'égard des nouveautés. D'autres interventions suivront pour que la discussion devienne plus concrète. Et à la fin tout le monde voudra revendiquer la paternité de cette idée.



Martin Bossard, Bio Suisse

bioactualités



ICI ET MAINTENANT

4 Commerce équitable – Ici en Suisse!

On connaît bien le commerce équitable entre les pays riches du Nord et les petits paysans du Sud. Or voilà que l'idée qu'on a aussi besoin d'équité fait son chemin chez nous. L'AD du 14 avril a adopté les nouvelles directives en la matière.

PRODUCTION

8 À quoi servent les contributions liées aux grandes cultures?

Voilà deux ans que Bio Suisse prélève des contributions pour l'encouragement des grandes cultures biologiques. Vue d'ensemble et bilan intermédiaire des projets qu'elles permettent de financer.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

12 Les nouveaux énergiculteurs arrivent

La production d'énergies renouvelables est une intéressante diversification pour de nombreux agriculteurs. Vue d'ensemble, exemples, adresses ...

BIO SUISSE

14 «Grand Prix du Vin» et conférence de presse annuelle

CONSEILS

16 Attention, la norme SwissGAP arrive!

Les fournisseurs de fruits, de légumes, de pommes de terre et de leurs produits transformés qui veulent continuer de livrer à la Coop et à la Migros devront se faire certifier selon la norme SwissGAP pour le 1er janvier 2011.

RUBRIQUES

- 18 Brèves
- 20 Agenda
- 20 Impressum
- 21 Petites annonces
- 22 Consommation
- 23 Le dernier mot

Photo de couverture: Employés agricoles portugais récoltant des chicorées dans le canton de Lucerne.

Photo: Christoph Schlupe/Keystone

Agriculture bio et commerce équitable en Suisse

Les premiers pionniers bio étaient d'accord là-dessus: le bio n'est pas seulement affaire d'écologie, mais aussi d'équité. Or équité signifie plus que des prix justes. Cet idéal revient maintenant dans les préoccupations des producteurs biologiques suisses. L'Assemblée des délégués de Bio Suisse a débattu et adopté le 14 avril du texte du nouveau chapitre «Commerce équitable» du Cahier des charges. Il s'agit du commerce équitable chez nous, en Suisse, et pas ou pas encore du commerce équitable entre le Nord et le Sud.

Les produits *fairtrade* provenant des pays en développement et des pays émergents atterrissent aujourd'hui tout naturellement dans nos caddies. Or voilà que les producteurs biologiques européens veulent eux aussi plus d'équité, une notion qui est bien plus qu'une simple mode à court terme – on l'a bien vu en février lors de la plus grande foire professionnelle des produits biologiques BioFach à Nuremberg quand expertes et experts ont discuté ensemble lors des quatre jours du «Fair & Ethical Trade Forum». Les chiffres publiés par TransFair Deutschland (une organisation sœur de la Fondation suisse Max Havelaar) sont eux aussi tout à fait clairs: en 2008, le chiffre d'affaires du commerce équitable a augmenté dans le monde entier de 25 % pour atteindre plus de 4,2 milliards de francs.

En Suisse aussi l'équité gagne le devant de la scène de l'agriculture biologique. C'est ainsi par exemple que l'Assemblée des délégués de Bio Suisse du 14 avril 2010 a débattu de l'opportunité de compléter le Cahier des charges du Bourgeon avec un texte sur le commerce équitable en Suisse, que Gebana offre aux agriculteurs suisses une plateforme pour commercialiser leurs produits à des prix équitables, ou encore que la plateforme régionale de commercialisation et de prestations RegioFair Agrovision Zentralschweiz veut améliorer la commercialisation des produits agricoles biologiques. Et chez Demeter, l'équité fait de toute façon depuis toujours partie des objectifs éthiques fondamentaux.

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi, dans la riche Suisse, la filière de production et de distribution doit s'adjoindre le critère de qualité *fairness*: les agriculteurs reçoivent des paiements directs, dans les cas graves de l'aide sociale, les possibilités d'écoulement des produits fonctionnent et les consommateurs ont un bon pouvoir d'achat. Et la question se pose

d'autant plus que le terrain du commerce équitable est occupé par des labels comme Max Havelaar qui font inmanquablement penser au *fairtrade* avec les paysans des pays émergents ou en voie de développement, où le commerce équitable est considéré comme un moyen de lutte contre la pauvreté (cf. encadré ci-contre).

L'idéal des pionniers

Cette compréhension du commerce équitable ne peut en fait pas s'appliquer telle quelle au commerce intérieur. Il s'agit bien plus pour l'agriculture biologique – et pas seulement en Suisse – de transposer la fusion du Bio et de l'Équité à ses propres réalités. Impossible cependant d'éviter d'enfoncer des portes ouvertes chez les consommateurs, puisqu'ils relient depuis longtemps ou toujours le bio à des valeurs supérieures comme la santé, l'authenticité et la responsabilité.

Les producteurs ne doivent donc pas réinventer la roue mais commencer par regarder dans leur propre passé, affirme Markus Arbenz, le directeur de l'IFOAM (Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique): «Pour les premiers pionniers de l'agriculture biologique, les principes du commerce équitable faisaient bien évidemment partie de la philosophie bio.» Cela se reflète aussi dans le cahier des charges cadre de l'IFOAM, où on peut lire: «En cas de production basée sur des violations des droits fondamentaux de l'homme et en cas d'injustice sociale manifeste, le produit concerné ne pourra pas être certifié biologique.» L'attention s'est d'ailleurs déplacée vers l'écologie alors que l'équité s'est trouvée reléguée à l'arrière-plan, ajoute Markus Arbenz.

Les agriculteurs sont aujourd'hui sous la pression du libre-échange, les frontières avec l'UE sont de plus en plus poreuses, et même les discounts comme Aldi mettent des produits bio à leur assortiment.

En Allemagne, où le prix est un argument de vente encore plus déterminant qu'en Suisse, la politique des prix bas nuit selon la fédération de l'économie alimentaire biologique BÖLW (Bund ökologische Lebensmittelwirtschaft) à l'écoulement des produits bio – le boum bio a tourné court. Sans compter que *l'éco-blanchiment* rend la vie dure au bio: les produits conventionnels se donnent une façade verte qui leur permet de concurrencer les véritables produits biologiques. Ces prémisses amènent le mouvement bio à se tourner de nouveau vers l'équité, car les débats éthiques que cela ne manquera pas de susciter lui donneront la chance d'affiner son profil et de gagner en crédibilité.

Relations équitables plutôt que prix garantis

Ce que l'équité peut signifier pour la scène biologique suisse n'est cependant pas encore défini. «Pour le moment tout le monde échange ses idées», dit Markus Arbenz. Cela implique que différentes initiatives aboutissent à différentes conceptions de l'équité. En Allemagne, par exemple, la laiterie Upländer Bauernmolkerei se concentre sur l'aspect financier et vend son «lait équitable» un peu plus cher (cf. encadré page 6).

Des fédérations comme Bio Suisse doivent par contre réfléchir à des définitions plus globales pour que l'équité obtienne une légitimité nationale. C'est ainsi que l'Assemblée des délégués du 14 avril vient de décider d'introduire dans le Cahier des charges du Bourgeon un chapitre sur le commerce équitable qui a déjà été largement discuté. «C'est un processus qui a démarré en 2006 et réellement progressé l'année passée», explique Jörg Schumacher, qui travaille à Bio Suisse dans le domaine de la garantie et du développement de la qualité et qui a préparé pour Bio Suisse la poursuite du développement de sa stratégie d'équité dans le

cadre de son mémoire de master. En 2006 donc, adoption des normes sociales qui prévoient entre autres que les employés doivent recevoir un salaire convenable. Les agriculteurs avaient alors argumenté que cela ne pourrait être garanti que si eux-mêmes reçoivent des prix équitables.

Ce besoin d'équité indique-t-il que le marché bio est actuellement injuste? Schumacher répond par la négative. À la différence du commerce équitable avec le Sud, Bio Suisse n'a pas pour priorité d'obtenir des prix garantis pour ses agriculteurs: son but est bien plus une chaîne équitable de valorisation. Cela signifie cependant aussi que chacun des partenaires

L'équité ici et ailleurs

Celui qui achète des bananes labellisées Max Havelaar table sur le fait que son achat aide les producteurs du Sud: les agriculteurs avec lesquels on met en place une relation commerciale durable stable reçoivent des prix minimaux pour leurs produits, et une prime supplémentaire permet aux organisations de producteurs d'encourager leurs propres projets. Le but est d'atténuer la pression du marché mondial et les fluctuations des prix.

Dans les pays émergents et en voie de développement, le commerce équitable est donc en premier lieu un outil de lutte contre la pauvreté. Les producteurs doivent être certifiés avant de pouvoir vendre leurs produits avec le label Fair-Trade. Des organisations indépendantes comme FLO-Cert vérifient par exemple que les petits paysans s'affilient à des coopératives dotées de structures démocratiques, protègent la biodiversité et si possible respectent les directives de l'Organisation internationale du travail (OIT).

Par opposition à ce commerce équitable maintenant bien connu, on parle aussi de *domestic fairtrade* (DFT) c.-à-d. de commerce équitable intérieur. Il est évident que le commerce équitable cherche et doit chercher d'autres valeurs dans des pays riches comme la Suisse. L'association Domestic Fair Trade créée en 2005 aux USA veut transposer aux marchés intérieurs les principes en vigueur pour le Sud. En font partie par exemple le renforcement de la position des petits paysans et des exploitations familiales, l'encouragement de leur indépendance, la limitation des intermédiaires et la conformité des conditions de travail aux normes de l'OIT. Coopérations entre producteurs, prix couvrant les frais de production et relations commerciales stables font aussi partie des principes du DFT. ava



CLIN D'ŒIL

Beat Sigel

peut en principe être le maillon faible. Pas question non plus de prix minimaux fixes pour le commerce Bourgeon équitable en Suisse – on ne veut pas s'isoler du marché. Font partie des valeurs de base:

- estime, respect et confiance mutuels entre les partenaires commerciaux de la filière de valorisation;
- collaboration et responsabilité partenariales et à long terme dans les négociations contractuelles;
- formation équitable des prix;
- collaboration constructive pour la promotion de l'agriculture biologique en Suisse.

Les 5700 producteurs Bourgeon et les 700 entreprises agroalimentaires et commerciales sous licence devront respecter un «Code de conduite» qui est encore en phase d'élaboration.

Quelle plus-value pour l'équité?

Voici donc tout d'abord posée la structure de base de l'équité. «Nous suivons en effet une approche en douceur», dit Schumacher: contrairement à une réglementation détaillée, les principes permettent une plus grande marge de manœuvre. La réalisation pratique est du ressort des partenaires commerciaux qui doivent négocier les prix ensemble.

La stratégie d'équité de Bio Suisse souligne ainsi son caractère de processus: tous doivent être impliqués, et cela le moins bureaucratiquement possible. «Ce texte montre la volonté de décider ensemble quelles relations commerciales nous voulons avoir», explique encore Schumacher. Une chose est sûre: des plateformes de discussions doivent réunir régulièrement les partenaires commer-

ciaux, et une «Commission du commerce équitable» devra juger les conflits et aider à les résoudre.

On ne sait pas encore clairement comment les partenaires modèles pourront désigner leurs produits – ou inversement comment les «injustes» devront être «punis». Des indicateurs permettant de mesurer l'équité devront être créés d'ici 2012. «On ne sait pas encore quelle plus-value ces directives d'équité peuvent apporter», dit Schumacher. Les prix équitables sont une chose, la réputation en est une autre. La plus-value ne sera jamais exclusivement financière, car les produits ne doivent pas renchérir. Les plateformes de discussions devront plutôt instaurer la confiance qui doit permettre d'améliorer la transparence de la formation des prix et de la politique des marges.

La Coop participe aussi aux discussions pour l'application de ces principes d'équité. Ce grand distributeur trouve qu'il est parfaitement cohérent de vouloir formaliser davantage sa relation partenariale avec Bio Suisse. «La Coop a participé activement à cette discussion parce que nous pensons que les discussions et les planifications incluant tous les éche-

lons de la mise en valeur sont appelées à prendre de plus en plus d'importance», dit la porte-parole Sabine Vulic. La Coop peut en outre profiter de ce contexte pour renforcer sa position de détaillant durable. Dans les secteurs des fruits et des légumes, les représentants des producteurs, des plateformes de commercialisation, de Bio Suisse et de Coop discutent déjà au moins une fois par année de l'évolution des prix et des quantités. «Le fait d'étendre cette démarche à d'autres secteurs comme les produits laitiers ou les œufs ne sera pas une révolution pour la Coop.» Le seul problème qui pourrait survenir est que les prix Bourgeon se découpent du marché, ce qui freinerait la croissance du bio. Vulic est cependant convaincue que les produits équitables suisses trouveront preneur: «De même que le bio n'est plus un marché de niche depuis que plus de 80 % de la clientèle en achète plus ou moins régulièrement, nous voyons que les produits équitables sont de plus en plus «normaux» pour la plupart des consommatrices et des consommateurs.»

Transparence vis-à-vis des partenaires

Pour Demeter, la discussion actuelle n'est pas une nouveauté mais la confirmation de sa philosophie. L'homme est en effet au centre même de la biodynamie. Demeter cherche toujours à impliquer les consommateurs et autres «personnes de l'extérieur», donc de nombreux agriculteurs Demeter se concentrent sur la vente directe.

«Nous avons d'ailleurs de très bonnes relations avec nos partenaires commerciaux: nous pouvons discuter ouvertement des prix», dit Christian Butscher, le président de l'Association pour la Biodynamie. Les finances ne sont pas seules décisives, car même des prix couvrant les coûts de production ne suffisent pas à garantir la survie. Et chez nous les paiements directs sont liés à des prestations tandis que, dans l'UE, c'est le produit qui est subventionné. Il est clair pour Butscher que les paysans suisses sont bien mieux lotis que leurs collègues de l'UE, et que la situation est encore une fois totalement différente dans les pays en voie de développement. Et pourtant: «Ce n'est qu'en discutant avec nos partenaires – grossistes, consommateurs – que nous pourrions trouver de nouvelles voies en misant sur la transparence.» L'important est pour lui que les acheteurs finaux achètent en connaissance de cause – en sachant qu'ils paient des prix convenables.

Les paysans sont bien conscients que les forums commerciaux sont plus faciles à mener sur le marché du légume que sur le très turbulent marché du lait. Le Big-M, «Groupe paysan d'intérêts pour la lutte pour des prix équitables» (Bäuerliche Interessengruppe für Marktkampf en allemand), milite jusqu'à présent sans succès pour un prix du lait équitable qui devrait couvrir les coûts de production d'une exploitation suisse moyenne. Les membres du Big-M sont aussi bien des producteurs conventionnels que des paysans bio. «Un des problèmes est l'asymétrie du marché», dit Werner Locher, le secrétaire du Big-M: les quelques acheteurs qui restent peuvent dicter leurs conditions aux producteurs. Les négociations avec les transformateurs pour obtenir un supplément de trois centimes par litre ont échoué, et Locher n'a pas l'impression que les partenaires commerciaux souhaitent un partenariat où tous les acteurs assument une part de responsabilité: «Si ça marche mal, on fait pression sur les prix.» Locher est irrité à l'idée qu'un produit de haute qualité soit vendu à un prix correct dans les magasins sans qu'on sache clairement ce qu'en touche le producteur.

Le deuxième problème reste cependant les paysans eux-mêmes. «Chaque agriculteur mène en outre des réflexions individuelles», dit Locher: si le prix descend, il réagit en augmentant sa production pour conserver les mêmes recettes brutes – sans se préoccuper du fait que tout surplus détruit le prix du lait à grande échelle. La voie vers un prix équitable du lait ne passerait-elle pas par de meilleures concertations ou mêmes fusions sur le plan de la régulation des quantités? Réponse de Locher: «C'est un rêve qui ne se réalisera jamais. Une intervention politique est maintenant nécessaire.»

20 % de plus chez Gebana

L'équité restera une impasse tant que les partenaires commerciaux n'y sont pas prêts. Les exemples de réussite montrent en effet aussi que les publicités communes, les regroupements et l'utilisation intelligente des synergies font la différence.

En Suisse centrale par exemple, RegioFair Agrovision Zentralschweiz AG commercialise depuis le début de cette année les produits des membres de cinq associations bio en se positionnant comme trait d'union entre des acteurs qui sont à l'écoute du marché – paysans bio, transformateurs, détaillants et restaurateurs. L'idée est de permettre aux producteurs de se raccorder au marché et de leur ouvrir

Une laiterie paysanne fait payer cinq cents pour l'équité

Les prix des produits bio sont directement couplés à ceux des produits conventionnels, donc les baisses du prix du lait conventionnel touchent aussi les agriculteurs bio. À Willingen, dans le Land de Hesse en Allemagne, l'Upländer Bauernmolkerei GmbH a brisé ce principe après qu'une enquête effectuée auprès de 600 consommatrices et consommateurs ait révélé que 80 pour-cent étaient prêts à payer un supplément de 5 cents (7 centimes) pour le lait bio de la région. Depuis lors, le «lait équitable» peut être acheté 5 cents plus cher. Ce supplément pratiqué sur une partie seulement de l'assortiment a l'avantage de ne pas renchérir l'ensemble du lait bio. Et les consommateurs décident eux-mêmes de payer ou non cette contribution de péréquation. Le lait équitable est distribué dans les magasins bio et les grandes surfaces de la région.

Cette laiterie est convaincue que son concept peut s'appliquer dans d'autres régions à condition d'être soutenu par le commerce et accepté par les consommateurs.

www.bauernmolkerei.de

ava

Bio+Fair: à quel prix?

Le projet «Core Organic» de l'UE a révélé que les consommateurs sont tout à fait réceptifs aux arguments éthiques et qu'une telle plus-value est plus facile à communiquer si la dernière étape de la production est identifiable. Le lait, les œufs ou les légumes sont donc particulièrement aptes à véhiculer des valeurs éthiques. Dans le cas des œufs, les consommateurs se préoccupent tout d'abord du bien-être des poules, et la provenance régionale ne vient qu'en deuxième position.

Les consommateurs rejettent même parfois les prix agricoles équitables – en tout cas si cet argument fait penser à un soutien caritatif, mais ils souhaitent expressément un rapport équitable entre le produit, le consommateur et le producteur. Cette étude – dont les résultats définitifs seront publiés cet été – a aussi montré que les consommateurs sont prêts à payer jusqu'à 50 centimes de plus pour une boîte de six œufs de production équitable. ava

des débouchés régionaux. Bien que tous les produits soient vendus sous la marque RegioFair Bio Zentralschweiz, chaque paysan a sa propre étiquette et donc sa propre identité.

«Équité signifie pour nous une très forte confiance tout au long de la filière qui relie les producteurs et les consommateurs», dit Daniel Handschin, le directeur de RegioFair. La plateforme vise en outre l'établissement d'une paysannerie en bonne santé et axée sur la durabilité et l'économie de marché. «Les paysans ont un important droit de regard sur la formation des prix.» Ce qui explique que la clientèle doive payer des prix plus élevés que pour des produits conventionnels.

C'est aussi le cas pour tous les produits suisses que Gebana vend depuis septembre 2009 via sa boutique internet. Le supplément par rapport aux circuits conventionnels de distribution est ici d'environ 20 pour-cent. Gebana a encaissé en trois mois 35 000 francs avec du fromage d'alpage, des pâtes, de la boulangerie, du thé et du jus de raisin. Pour Simon Brassel, le directeur de la vente directe par correspondance, c'est clair: «Sur certains plans, les producteurs suisses ont les mêmes besoins que ceux des pays pauvres – même si c'est à un autre niveau.» Trouver des débouchés est par exemple aussi un problème pour les paysans de montagne de notre pays. Le commerce équitable pourrait permettre de conserver et de créer des

valeurs comme p. ex. la poursuite de l'exploitation d'un alpage et donc la conservation du paysage qu'il représente. L'objectif reste que le marché paie les plus-values sociales, économiques et écologiques qui ont été créées, mais la notion d'équité a été retirée du concept directeur de Gebana pour que le concept ne soit pas limité à certaines régions, mais aussi parce que «le commerce équitable est maintenant trop souvent considéré comme un état de fait qu'on ne remet pas en question», dit Brassel. Gebana se considère comme un pont entre les paysans et les consommateurs, et elle travaille jusqu'ici surtout avec des petits producteurs et des coopératives. Elle cherche de nouveaux paysans, surtout de montagne – et donc loin des débouchés – et dont l'existence dépend de la vente de leurs produits. La démarche ne concerne par exemple pas les paysans amateurs, et elle ne se limite pas au bio.

Équité et confusion

La protection des consommateurs salue la discussion sur l'équité dans la filière commerciale des produits bio. Tandis que le commerce équitable avec le Sud est lié à certaines exigences, l'équité du commerce intérieur ne passera pas par des dispositions contraignantes en matière de transparence et de prestations supplémentaires. Josianne Walpen, de la Fondation pour la protection des consommateurs, conclut donc: «La notion d'équité est dans ce cas source de confusion et d'affaiblissement du concept. Elle n'est pas adéquate pour le commerce intérieur.»

On se demande aussi dans le monde entier si les produits biologiques équitables ne devraient donc pas être appelés «Organic-Plus». Bio Suisse est d'avis que le bio devrait inclure le facteur équité avec plus de cohérence, ce qui rendrait inutile toute appellation supplémentaire.

Pour le directeur de l'IFOAM et ancien directeur de Bio Suisse Markus Arbenz, cette option est la plus respectueuse des clients. «Encore maintenant, les consommateurs doivent décider s'ils veulent acheter du café bio ou du café fair trade. À l'avenir ces notions ne seront plus séparables.» Et Arbenz de risquer encore un autre pronostic sur la fusion du bio et de l'équité en se rappelant les discussions sur les directives pour la production animale: «On ne doute plus aujourd'hui de la nécessité des directives pour le bien-être des animaux. Dans dix ans, l'ensemble formé par le bio et l'équité ira lui aussi de soi.»

Annett Altvater

Pour en savoir plus

Domestic Fair Trade Association DFTA
Kerstin Lindgren
P.O. Box 300190
Jamaica Plain MA
USA
Tél. 001 2130 617 680 9862
Courriel dftassociation@gmail.com
www.dftassociation.org

FLO-CERT GmbH
Bonner Talweg 177
D-53129 Bonn
Tél. 0049 228 249 30
Courriel info@flo-cert.net
www.flo-cert.net

gebana
Hafnerstrasse 7
8005 Zürich
Tél. 043 366 65 00
Courriel info@gebana.com
www.gebana.ch

Max Havelaar-Stiftung (Schweiz)
Malzgasse 25
4052 Basel
Tél. +41 61 271 75 00
Courriel info@maxhavelaar.ch
www.maxhavelaar.ch

RegioFair Agrovision Zentralschweiz AG
Birkenweg 12
6144 Zell
Tél. 041 980 59 17
Courriel info@regiofair.ch
www.regiofair.ch

Upländer Bauernmolkerei GmbH
Korbacher Strasse 6
D-34508 Willingen-Usseln
Tél. 0049 5632 948 60
Courriel info@bauernmolkerei.de
www.bauernmolkerei.de

À quoi servent les contributions liées aux grandes cultures?

L'Assemblée des délégués de Bio Suisse prélève des contributions liées aux grandes cultures depuis 2008. Bio Suisse utilise l'argent ainsi récolté pour encourager le développement des grandes cultures biologiques en Suisse. Les responsables des projets financés jusqu'ici dressent un bilan intermédiaire, et toute une série d'essais sont en cours ou prévus en Suisse romande, cf. page 11.

Tous les produits des grandes cultures sont demandés – très demandés. Si on veut couvrir la demande actuelle, la surface assolée Bourgeon devrait carrément doubler pour atteindre 20'000 hectares. Le marché demande surtout des céréales, des oléagineux et des protéagineux.

À part les céréales, les grandes cultures bio – et surtout Bourgeon – restent un grand défi, car de nombreuses questions n'ont pas encore reçu de réponse: Comment lutter efficacement contre le méligèthe du colza? Comment maîtriser les mauvaises herbes? Quelles cultures associées marchent bien? Quelles cultures permettent de soulager les rotations chargées en céréales? Comment peut-on optimiser la commercialisation des récoltes?

Les projets financés ces deux dernières années par les contributions liées aux grandes cultures prélevées par Bio Suisse ont déjà permis d'y voir plus clair. Les responsables des projets résumant ici leurs principaux résultats – même s'ils ne sont souvent encore que partiels et provisoires. Vos remarques, idées et propositions leur seront très utiles: veuillez contacter directement les interlocuteurs mentionnés après chaque projet ou Maurice Clerc, du FiBL (cf. encadré ci-dessous).

Melitta Maradi, Bio Suisse, mp

Un interlocuteur francophone pour les Romands

Pour la Suisse romande, où le développement des grandes cultures bio est capital pour la progression de l'agriculture biologique, c'est Maurice Clerc, du Service de conseils du FiBL, qui assure la coordination des multiples essais prévus ou en cours dans les grandes cultures, et il en suit lui-même plusieurs. C'est bien volontiers qu'il répondra à vos questions et prendra note de vos remarques, propositions et suggestions: Maurice Clerc, Vulgarisation et formation, Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL), Antenne romande, Av. des Jordils 3, CP 128, 1000 Lausanne 6, tél. 021 619 44 75 ou 076 444 25 28, fax 021 617 02 61, courriel maurice.clerc@fibl.org, www.fibl.org, www.bioactualites.ch. mp

Colza bio: Conduite de la culture, variétés et semences

La culture du colza est difficile en bio (cf. bio actualités 6/08, pages 6 à 8). Pour réussir une levée rapide et régulière, ces petites graines doivent être semées pas trop tard dans un lit de semis fin et bien raffermi (pas de cavités) mais non compacté. Cela permet au colza de «dépasser» les mauvaises herbes et de former des racines assez grandes pour emmagasiner les nutriments nécessaires à son hivernage.

Le désherbage du colza est difficile et exigeant. Le sarclage des interlignes est plus long mais plus efficace contre les mauvaises herbes que l'étrillage. Les gros besoins alimentaires du colza seront de préférence couverts au début de la végétation et pendant la montaison. Les peuplements vigoureux sont capables de compenser les pertes dues à l'hiver ou aux ravageurs: on a vu en 2009 que cela vaut souvent la peine de laisser la culture de colza en place au lieu de la labourer.

Biofarm a commencé en 2008 à réfléchir à la possibilité d'avoir des semences biologiques multipliées en Suisse. Les premières semences disponibles de la variété Robust sont de qualité irréprochable.

- Pour en savoir plus: Stefanie Bergmann, Coopérative Biofarm, 4936 Kleindietwil, tél. 062 957 80 53, et Clay Humphrys, Agroscope Reckenholz Tänikon ART, 8046 Zürich, tél. 044 377 72 38

La régulation du méligèthe du colza

Les essais effectués par l'Agroscope ART Reckenholz et le FiBL se sont concentrés sur les champignons antagonistes et sur les produits pulvérulents ou huileux. Après les premiers essais en laboratoire faits par l'ART et dans lesquels diverses souches de champignons avaient montré une bonne efficacité, le produit commercialisé sous le nom de Naturalis-L a été testé en plein champ par l'ART et le FiBL. Les résultats ne sont pas encore concluants: le nombre de coléoptères et les dégâts n'ont pratiquement pas diminué. L'ART cherche maintenant à développer des produits fongiques mieux ciblés contre le méligèthe.

Les résultats des essais au champ effectués auparavant par l'ART ont été confirmés en 2009: les combinaisons de produits pulvérulents et d'huiles végétales obtiennent une diminution nette plus durable du nombre de coléoptères que les mêmes produits utilisés séparément. Le FiBL a testé en 2008 et en 2009 des poudres de roche dans des essais proches de la pratique: ces traitements se sont avérés efficaces contre le méligèthe et ont provoqué une augmentation de 46 à 52 % du nombre de siliques sur la tige principale. Par contre, aucun des essais n'a provoqué une augmentation significative du rendement. Le FiBL va maintenant continuer le dépouillement des données sur les dégâts et les rendements pour calculer les seuils de tolérance valables pour l'agriculture biologique.

- Pour en savoir plus: Claudia Daniel, FiBL, 5070 Frick, tél. 062 856 72 91;



Différentes intensités de floraison dans les différentes parties d'un essai, le 29 avril 2009.

Photo: W. Jossi und C. Humphrys, ART



Photo: Jürg Hiltbrunner

Le lin Bourgeon suisse est en train de conquérir sa place dans nos campagnes et sur les rayons de produits bio.

Clay Humphrys, ART,
tél. 044 377 72 38;
Stefan Kuske, ART, tél. 044 377 72 11

Variétés et culture du lin oléagineux

Objectifs: Évaluation des qualités agronomiques (p. ex. rendement, maladies) et de la qualité de l'huile de nouvelles obtentions de lin oléagineux d'été, acquisition de connaissances en relation avec la fertilisation et la densité de semis.

Premiers résultats: Les essais ont montré des différences – mais en général faibles – entre les rendements en grains des différentes variétés. Le classement des variétés était différent chaque année, ce qui permet de conclure que d'autres facteurs (p. ex. la fumure ou la répartition des précipitations) sont au moins aussi importants que la variété.

Les premiers résultats des essais agronomiques montrent que les variétés peuvent réagir différemment à la fumure et à la densité de semis en fonction des sites des essais. Ces constatations doivent être vérifiées dans d'autres essais avant de pouvoir en tirer des recommandations pour la pratique.

■ Pour en savoir plus: Christine Herzog, Jürg Hiltbrunner et Clay Humphrys, ART, tél. 044 377 71 11, et www.agroscope.admin.ch → Carte du site → Variétés et semences

Encouragement de la culture du lin

Objectifs: Étendre la surface cultivée de 15 ha (en 2009) à 50 hectares, implanta-

tion de l'huile de lin et des graines de lin Bourgeon dans le commerce biologique spécialisé, multiplication des semences biologiques en Suisse.

Résultats: Une des plus anciennes plantes cultivées remonte sur scène et se révèle être une précieuse alternative dans les grandes cultures bio. Les surfaces cultivées et les rendements ont pu être augmentés chaque année, et l'huile de lin biologique suisse est disponible depuis 2008 dans le commerce biologique spécialisé, où elle est très appréciée.

La culture du lin venant tout juste d'être réintroduite chez nous, elle est encore confrontée à de grands défis comme la pression des mauvaises herbes et le choix des techniques agronomiques appropriées. Les questions d'actualité, qui sont toujours en suspens et vont de la production des semences à la qualité des produits récoltés, font l'objet d'échanges permanents de connaissances entre les producteurs et les chercheurs (ART).

■ Pour en savoir plus: Coopérative Biofarm, Stefanie Bergman, tél. 062 957 80 53

Essais variétaux pour les blés d'automne

Toutes les variétés de blé d'automne répertoriées dans la liste variétale sont testées chaque année dans huit endroits échelonnés du lac de Constance au lac Léman. En 2009, trois emplacements ont livré des résultats inexploitablement (deux à cause de la grêle et un à cause de la carie ordinaire).

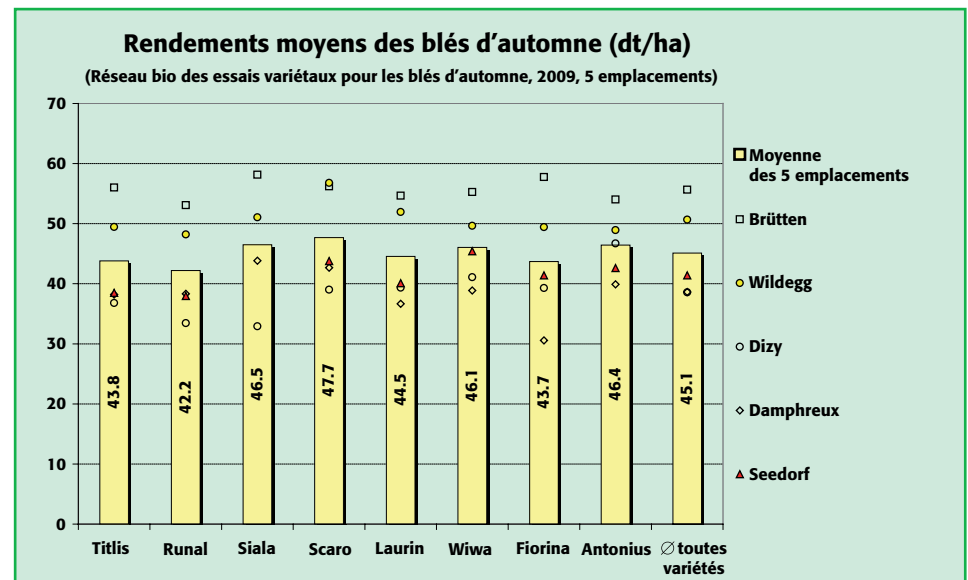


Photo: Hansueli Dierauer

Les pois protéagineux cultivés en Suisse pourraient remplacer une partie des importations de soja.

Les autres emplacements ont fourni des rendements plus bas et de moins bonne qualité que l'année précédente: 46 dt/ha, soit 4 dt/ha de moins. Les variétés Scaro, Siala, Antonius et Wiwa étaient en-dessous de la moyenne, mais c'est Runal qui avait comme prévu le rendement le plus faible et la teneur en gluten humide la plus haute (dans la farine blanche). À part Runal, Wiwa a été la seule à atteindre le minimum de 29 % de gluten humide exigé par les transformateurs – la moyenne n'a pas dépassé 25 %. Les autres variétés testées étaient toutes en-dessous de la moyenne. Les teneurs en protéines montrent elles aussi une baisse de qualité générale pour la récolte 2009. Wiwa est la seule à avoir atteint – et encore, de justesse! – la limite inférieure de 12 %. Avec 11,7 %, la moyenne était inférieure à l'année précédente. Il est frappant de voir que la qualité dépend fortement du site.

■ Pour en savoir plus: Hansueli Dierauer, FiBL, tél. 062 865 72 65



Graphique: Hansueli Dierauer, FiBL

Rendements moyens des blés d'automne classés par variété et par emplacement. Résultats du Réseau bio des essais variétaux pour les blés d'automne pour 2009.

Des protéagineux indigènes pour remplacer le soja importé

Le taux d'autoapprovisionnement de la Suisse en protéines végétales est actuellement de 3 % en bio et de 15 % en conventionnel. Bio Suisse a chargé un groupe de travail d'élaborer des propositions d'amélioration, dont voici les principales:

Autoriser de nouveau les sous-produits animaux permettrait d'économiser 25 % de la quantité totale de soja, et l'autorisation des acides aminés de synthèse permettrait même d'en économiser 50 %. Ces deux points sont cependant politiquement sensibles. La réautorisation des sous-produits animaux n'est pas une affaire exclusivement bio. Bio Suisse peut la soutenir, mais c'est la position de la Confédération qui sera décisive. L'autorisation des acides aminés de synthèse serait quant à elle une affaire purement bio. Une modification des directives européennes étant actuellement peu probable, il ne faut pas s'attendre à une amélioration dans les deux ans à venir.

La situation est la suivante: on continue de reconvertir au bio des exploitations avicoles ou porcines des Préalpes sans aucune base fourragère. Cultures associées et augmentation des prix de la fèverole et des pois protéagineux pourraient de nouveau motiver davantage d'agriculteurs à cultiver des légumineuses à battre. La solution ne commencera en effet à s'améliorer sérieusement que lorsque la surface des terres assolées biologiques suisses augmentera fortement.

■ Pour en savoir plus: Hansueli Dierauer, FiBL, tél. 062 865 72 65

Encouragement de l'avoine Bourgeon

Objectifs: Expansion de la culture de l'avoine alimentaire dans les assolements des fermes Bourgeon suisses pour augmenter leur diversité, amélioration de la qualité, c.-à-d. stabiliser les poids à l'hectolitre à env. 55 kg, commercialisation de l'avoine Bourgeon suisse en grains et en flocons dans le commerce biologique spécialisé, ouverture de nouveaux débouchés, expérimentation de techniques douces de décorticage pour préserver au maximum la faculté germinative des graines.

Résultats: Ces dernières années, la



Photo: Hansueli Dierauer

De zéro à 50 hectares: En Suisse, l'avoine alimentaire n'est cultivée en bio que depuis quelques années.

culture de l'avoine alimentaire a pu être introduite puis étendue à 40 – 50 ha. Avec un rendement moyen de 42 dt/ha, 170 tonnes d'avoine alimentaire sont ainsi prises en charge et commercialisées chaque année. La mise en valeur des résultats des variétés montre que l'avoine d'automne fournit de meilleurs poids à l'hectolitre que l'avoine de printemps. Le prix agricole s'est stabilisé à 75 Fr./dt.

■ Pour en savoir plus: Coopérative Biofarm, 4936 Kleindietwil, Niklaus Steiner, tél. 062 957 80 52

Encouragement du millet Bourgeon

Objectifs: Planter le millet (aussi appelé mil, millet commun, grand millet, millet des oiseaux, dora) dans les rotations culturales des fermes Bourgeon suisses, passer des 15 ha de 2009 à 50 ha en 2012, approvisionner le commerce biologique spécialisé en grains et en flocons de millet biologique suisse, ouvrir de nouveaux débouchés dès que la continuité de la fourniture est garantie, produire des semences biologiques en Suisse.

Résultats: Le millet, qui était cultivé en Suisse il y a 200 ans comme aliment de base, fait son apparition dans les rotations culturales biologiques. Les techniques culturales, surtout le désherbage et la fumure, sont testées dans des fermes bio. Des groupes de travail permettent d'échanger les expériences et d'améliorer la conduite de la culture. Le rendement moyen des 15 ha cultivés en 2009 était de 25 dt/ha. Le millet est payé 143 Fr./dt au producteur. Le commerce biologique spécialisé vend des grains et des flocons de millet Bourgeon suisse. Les semences bio sont produites en Suisse.

■ Pour en savoir plus: Coopérative Biofarm, Niklaus Steiner, tél. 062 957 80 52, et ART, Jürg Hiltbrunner, tél. 044 377 73 57

Production et commercialisation d'huile de graines de courge Bourgeon

Objectifs: Production et lancement d'une huile de graines de courge Bourgeon suisse, puis augmentation des surfaces.

Résultats: Biofarm a lancé en décembre 2009 son huile de graines de courge Bourgeon suisse. Cela permet d'utiliser en bio les graines cassées qui étaient jusque là vendues sur le marché conventionnel, et donc d'améliorer la rentabilité de la production biologique des graines de courge et même d'augmenter les surfaces de cette culture.

Les cucurbitacées ont la faculté d'absorber et d'accumuler les pesticides organochlorés (p. ex. dieldrine ou DDT) utilisés autrefois et restés dans le sol. Prudence dans le choix des parcelles, contrôles et analyses permettent d'éviter la présence de résidus dans les produits. La courge à huile permet de diversifier les grandes cultures biologiques suisses tout en fournissant aux consommateurs un produit sûr et de grande qualité.

■ Pour en savoir plus: Coordination: Famille Brütsch, Mittlerfeldstrasse 10, 8241 Barzheim, tél. 052 649 18 76; Commercialisation: Coopérative Genossenschaft, Stefanie Bergmann, tél. 062 957 80 53



Photo: Clay Humphrys

Le millet, autrefois aliment de base, doit être réintroduit pour atteindre en bio 50 hectares d'ici 2012.

Ce qui se passe en Romandie en 2010

Ce n'est un secret pour personne: si on veut augmenter les surfaces des grandes cultures biologiques, il faut se tourner vers la Suisse romande. Plaines et collines spécialisées dans le blé, le colza ou la betterave n'y manque pas. Les défis non plus, d'ailleurs: en bio, avoir peu ou pas de bétail mais beaucoup de mauvaises herbes représente un challenge qui n'a rien à envier à Solar Impulse.

En effet, remplacer les engrais azotés de synthèse par exemple par des semis de légumineuses ou renforcer la capacité concurrentielle des cultures contre les mauvaises herbes ou leurs défenses immunitaires contre les maladies revient, peu ou prou, à sélectionner ou même à réinventer les techniques agronomiques et les variétés qui sauront réorienter et intensifier la photosynthèse des plantes cultivées non pas vers le seul rendement maximum, mais vers l'équilibre des forces vitales et la mise à profit des synergies symbiotiques existantes ou à découvrir. Or qui dit photosynthèse dit énergie solaire. Vous avez dit rhizobiums, mycorhizes, cultures associées, flore adventice, régulation et non éradication des ravageurs, prévention des maladies?

Oui, et cette liste est certainement tout sauf exhaustive. Il y manque pour commencer toutes les techniques spécifiquement biodynamiques... L'agriculture biologique a ceci de passionnant qu'elle motive et suscite des recherches fondamentales et appliquées dans des domaines qui jusqu'ici n'intéressaient quasiment personne parce qu'inintéressantes pour l'agropétrochimie. Ces recherches ont besoin d'argent, de têtes et de bras, et ensuite leurs résultats doivent déboucher sur des recommandations pratiques qui doivent être communiquées aux praticiens. L'Offensive Bio de Bio Suisse ne s'y est pas trompée, elle qui inclut notamment un axe «recherche et techniques de production» et un autre intitulé «formation et conseils».

De nombreux projets de recherches agronomiques tournent en Suisse romande en 2010, et le moment est venu de faire le point et d'en dresser la liste. Maurice Clerc (cf. encadré page 8) vous donnera volontiers de plus amples renseignements sur toutes ces activités dont il assure la coordination et qui sont essentiellement financées par Bio Suisse. Voici une vue d'ensemble (arrêtée au 6 avril 2010) qui montre bien la diversité des efforts entrepris. Des essais «plus simples» menés directement par les agriculteurs à leur propre compte n'y figurent pas, et on mentionnera à ce titre notamment un essai de variétés de betterave fourragère et deux essais sur le concurrencement des mauvaises herbes dans le soja et les lentilles avec de la caméline. Manuel Perret

Culture ou Projet	Sujet	Chez ...	Commune	Remarques
Démarrés avant 2010				
Essai de longue durée de Mapraz GE	Grandes cultures bio	Josy Taramarcaz	Thônex GE	Depuis 2000
Blé	Essais variétaux	Werner Streit Claude Hürlimann	Moudon VD Dampheux JU	5 essais en bande répartis dans toute la Suisse, dont 2 essais en Suisse romande
ProPro	Cultures associées	René Stalder	Vandoeuvres GE	5 essais en bande répartis dans toute la Suisse, dont 2 essais en Suisse romande
ProPro	Cultures associées	Bertrand Comtesse	Engollon NE	5 essais en bande répartis dans toute la Suisse, dont 2 essais en Suisse romande
KLINE	Travail réduit du sol	Thomas Hauser	Chésèrex VD	3 essais exacts + 9 essais en bande répartis dans toute la Suisse, dont 3 essais en Suisse romande
KLINE	Travail réduit du sol	André Horisberger	Vufflens-la-Ville VD	
KLINE	Travail réduit du sol	Olivier Eberhard	La Sarraz VD	
Soja	Désherbage	André Horisberger	Vufflens-la-Ville	Essai grêlé en 2009, aucun résultat
Nouveaux depuis 2010				
Betterave fourragère	Désherbage	Jean-Marc Bovay	Démoret VD	
Betterave fourragère	Désherbage	Erwin Gauch	Alterswil FR	
Betterave fourragère	Lutte contre les limaces	Dominique Varin	Alle JU	Il y aura certainement 3 ou 4 essais au total durant toute la saison 2010
Tournesol		Frank Siffert	Bonvillars VD	
Colza		?	?	
Colza	Poudre de roche	Christian Hofer	Mont-sur-Rolle VD	Essai dans une exploitation IP-Suisse (depuis plusieurs années en Suisse allemande, aussi dans des exploitations IP-Suisse et des fermes Bio Suisse)
Maïs	Production d'azote par les engrais verts avant la culture du maïs, et méthodes d'enfouissement de ces engrais verts	Laurent Godel	Domdidier FR	Réseau national d'essais de Martin Koller. Ce réseau a déjà été mené en Suisse allemande les années précédentes, et il s'étend à la Suisse romande dès 2010.
Blé	Réseau de suivi de la qualité (prélèvement d'échantillons de blé chez un grand nombre d'agriculteurs bio, comparaison des résultats des analyses, conseil technique en vue d'améliorer la qualité)	Nombreux agriculteurs et collaboration avec moulins locaux (Rytz, Chevalier,...)		Réseau national dans lequel la Suisse romande est bien représentée. Ce réseau a déjà été mené en Suisse allemande les années précédentes, et il s'étend à la Suisse romande dès 2010.

Faire le plein de soleil

La production d'énergies renouvelables est une diversification intéressante pour de nombreux agriculteurs. L'électricité photovoltaïque est l'une d'entre elles, notamment pour les entreprises qui ont peu de temps et de place à disposition. Il est cependant impératif de bien calculer si et comment un investissement peut être rentabilisé.

L'installation solaire d'Erwin Bischof est sa prévoyance vieillisse. Au lieu de mettre un héritage dans son deuxième pilier, il l'a investi dans le photovoltaïque. Il a installé ses premiers panneaux solaires en 2005, et depuis lors la ferme Bischof, Les Bois JU, injecte 16 000 kilowattheures (kWh) dans le réseau électrique. Une fois l'installation de 120 000 francs au total amortie, les revenus de la vente d'électricité – la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) garantit 71 centimes par kWh – amélioreront sa retraite.

Bischof est un incondicional des énergies renouvelables. Il avait fait des mesures du vent parce qu'il avait envie de construire une éolienne de 18 kW, mais le régime des vents n'est pas favorable, et le biogaz n'entre pas non plus en ligne de compte parce que la ferme est trop petite et trop isolée. Dans le cadre de son mémoire de maturité, son fils Matteo étudie les conditions à réunir pour une petite centrale hydroélectrique.

Une autre idée, celle de monter des cellules solaires sur les toits des maisons d'habitation du 17^{ème} siècle, est bloquée par la protection du patrimoine. Bischof est frustré par cette décision, mais ça ne le détourne pas de son but, utiliser les énergies renouvelables: «Le label bio accorde beaucoup de valeur à la production, mais ce n'est pas tout: pour moi, les économies d'énergie et la manière de produire l'électricité en font aussi partie.»

Revenu supplémentaire bienvenu

En Suisse, le rayonnement solaire atteint entre 1000 et 1500 kWh par mètre carré.

Du lait qui réchauffe

Le lait doit bien sûr être refroidi tout de suite après la traite. Or il est possible de coupler le refroidissement à un récupérateur de chaleur pour produire de l'eau chaude. Selon l'Institut agricole du canton de Fribourg, cette acquisition peut valoir la peine à partir d'une production laitière de 200 000 litres si l'eau doit autrement être chauffée à l'électricité au tarif normal: le refroidissement de 100 litres de lait permet de chauffer 75 litres d'eau à 50 degrés.

Alors, pourquoi ne pas utiliser les toits pour produire du courant? Si on couvrait les trois quarts des 150 kilomètres carrés de toits du pays avec des cellules solaires, on pourrait couvrir le tiers des besoins d'électricité de la Suisse, calcule l'Agence internationale de l'énergie.

L'agriculture joue ici un rôle non négligeable: Les toits des stabulations, des grandes et des hangars se prêtent souvent très bien à l'installation de capteurs solaires. Selon l'association Swissolar, toutes les surfaces des toits s'y prêtent pourvu qu'elles ne soient pas à l'ombre mais le plus possible orientée vers le sud. Les agriculteurs qui ont peu de place et de temps à disposition auront avantage à miser sur les cellules photovoltaïques: contrairement au biogaz ou aux éoliennes, pas besoin de nouvelles constructions et, une fois installés, ces capteurs ne donnent quasiment plus de travail.

La Suisse a produit 33,4 gigawattheures (GWh) d'électricité solaire en 2008 contre 9,8 GWh en 2000. En se positionnant comme producteurs d'électricité verte, les agriculteurs peuvent se diversifier sur un marché en pleine croissance et – alors que les prix agricoles sont à la baisse – générer un revenu complémentaire sans avoir besoin de travailler en dehors de la ferme.

Soleil: aucune pénurie en vue!

Il y a plusieurs raisons pour que le soleil soit bien vu des agriculteurs comme fournisseur d'énergie renouvelable, la première étant les faibles obstacles initiaux: par rapport p. ex. aux digesteurs à biogaz, les cellules solaires sont relativement bon marché: le prix du mètre carré est de 1250 francs pour une installation sur toit, tendance à la baisse, tandis qu'une installation de biogaz coûte au minimum un million. Un autre problème actuel est l'acquisition des masses fermentescibles: les centrales à biogaz se multiplient en Suisse orientale et centrale, et les prix payés par les communes et les entreprises pour l'élimination des déchets organiques se sont effondrés, ce qui explique que les exploitants des installations de biogaz

s'opposent à la construction de nouvelles grandes installations.

L'énergie solaire ne manquera par contre jamais. Le photovoltaïque est aussi attractif parce qu'il ne nécessite quasiment pas d'entretien: selon les modèles, un nettoyage tous les cinq à dix ans suffit. Une fois installées, les cellules solaires produisent – en moyenne pendant 30 à 40 ans – du courant électrique continu quand elles reçoivent de la lumière. Et l'installation peut aussi être combinée avec un séchoir en grange.

RPC: longue liste d'attente

Quand on veut réaliser un projet de plusieurs dizaines de milliers à plusieurs millions de francs, il faut prendre assez de temps pour se renseigner. «Les agriculteurs intéressés s'informent auprès des collègues et sur Internet, puis ils adressent leurs questions détaillées aux services de conseils spécialisés», observe Andreas Leu, qui travaille entre autres pour les énergies renouvelables au centre de formation, de conseil et de congrès Inforama de Zollikofen.

Les questions de financement sont capitales: D'où vient l'argent? La production d'électricité verte est-elle rentable à long terme? Faut-il emprunter? Les banques régionales sont plus ouvertes dans ce domaine que les grandes banques, d'après Leu. Les crédits d'investissement permettent de financer jusqu'à 50 % d'une installation, et certains cantons accordent même des rabais fiscaux.

La production d'électricité verte ne sera cependant rentable que si le kilowattheure est acheté plus cher que le prix de revient. Pour garantir cela, la Confédération affecte chaque année depuis 2009 320 millions de francs à la Rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC), dont p. ex. 50 % pour les petites centrales hydroélectriques mais seulement 5 % pour le photovoltaïque.

Les technologies les moins chères reçoivent donc plus d'argent que les autres – le prix de revient du kilowattheure des petites centrales hydroélectriques est de 10 centimes contre 80 centimes à 1 franc

pour l'électricité solaire. Avec la RPC, qui est garantie pour une période de 20 à 25 ans, les exploitants des centrales solaires reçoivent entre 60 et 90 centimes par kWh selon le type et la grandeur de leurs installations, mais il y a un hic: les moyens de la RPC sont déjà épuisés depuis une année. Depuis février 2009, 5200 projets sont mis en liste d'attente. Alors que 90 projets d'exploitation de la biomasse sont bloqués, ils sont 4800 pour le photovoltaïque: plus de 90 % des demandes sont en suspens.

Ne pas attendre pour demander la RPC

Les spécialistes s'attendent à ce que ce marché bloqué bouge depuis ce printemps. On parle en effet d'augmenter la contribution d'encouragement des consommateurs d'électricité de 0,6 à 0,9 centimes. Le Conseil national a déjà pris cette décision, mais la Commission du Conseil des États discute encore. Il n'y aura donc probablement pas plus d'argent pour l'électricité photovoltaïque avant 2011.

Malgré cette incertitude, il n'est pas conseillé d'attendre sans rien faire. Il vaut mieux déposer sa demande: «D'après la loi, le cachet de la poste est le premier critère pour le traitement des demandes», explique Christian Schubert, le porte-parole de la société nationale d'exploitation du réseau d'électricité Swissgrid. Il faut s'attendre bon gré mal gré à des délais d'attente de plusieurs années. Il est aussi possible de louer la surface de ses toits à des producteurs d'électricité, «mais quand un producteur d'électricité s'intéresse à un toit, c'est qu'il veut faire du profit, donc ça vaut la peine de bien calculer si ce n'est pas mieux d'investir soi-même», dit Max Meyer de l'association Solarbauern.

Calculer prudemment

Heinz Hänni, expert pour l'énergie, l'environnement et les transports auprès de l'Union suisse des paysans: «Sans la RPC, il est difficile pour les agriculteurs de se mettre aux énergies vertes.» Il met en garde contre les risques financiers. Au lieu d'attendre la RPC, qui rémunère la plus-value écologique, il est possible de vendre l'énergie verte via les bourses de l'électricité verte. Les recettes peuvent même être plus élevées qu'avec la RPC, mais elles fluctuent plus fortement. Les fournisseurs d'électricité sont certes tenus d'acheter l'électricité verte, mais le tarif dépend de la demande: s'il y a trop peu d'acheteurs, les agriculteurs ne reçoivent pour leur courant vert que le tarif conventionnel – à moins que leur installation soit

certifiée naturemade-star (cf. www.naturemade.ch).

David Stickelberger, le directeur de Swissolar, recommande de calculer prudemment, c.-à-d. en sous-évaluant le rendement et en prévoyant des dégâts. L'état des bâtiments joue aussi un rôle: la grange tiendra-t-elle aussi longtemps que les panneaux solaires? Et les éventuelles nouvelles lignes pour l'approvisionnement du réseau public peuvent coûter très cher.

De l'aide pour la paperasserie

Si on est bloqué dans la file d'attente de la RPC, on peut quand même tirer parti de l'énergie solaire qui inonde le toit de la grange: «On sous-estime encore trop la production d'eau chaude avec des panneaux solaires», dit Stickelberger. L'eau chaude solaire peut p. ex. servir à réchauffer les aliments distribués dans les porcheries ou à laver les tanks à lait, et des contributions cantonales peuvent alléger l'investissement. Peu importe le type d'énergie: une fois qu'on est sûr de vouloir faire quelque chose, le mieux est de contacter rapidement les services spécialisés pour se faire conseiller. Les entreprises spécialisées ne se contentent d'ailleurs généralement pas d'installer correctement les appareils, elles savent aussi comment gérer la paperasserie.

Une fois qu'on est devenu énériculteur, on peut toujours développer cette branche de production: Roland Aregger de Rengg LU, par exemple, a préparé pendant dix ans l'installation d'une éolienne dans sa ferme, mesurant la force du vent, négociant les permis de construire et discutant avec la protection des paysages. Résultat: son éolienne d'un mégawatt tourne de-

Photo: Marion Nfisch



puis 2005, et la centrale électrique locale paie tout juste 24 ct./kWh pour cette électricité certifiée naturemade-star. Aregger a depuis lors abandonné l'agriculture (c'est son frère qui a repris la ferme) pour, avec sa société Windpower AG, conseiller les personnes intéressées par l'énergie éolienne pour qu'elles fassent les bons choix.

Annett Altvater

Conseils pour les énergies renouvelables

- Tous les types d'énergie
 - Office fédéral de l'énergie, tél. 031 322 56 11, www.bfe.admin.ch
 - Services de conseils cantonaux: consulter www.bfe.admin.ch → Services → Services dans mon canton
 - Union suisse des paysans, tél. 056 462 51 11: des guides sur les énergies renouvelables se trouvent sur www.sbv-usp.ch/fr/, → Positions → Énergie
 - Agroscope, www.agroscope.admin.ch
 - ADER, Association pour le développement des énergies renouvelables, www.ader.ch
- Énergie solaire
 - Association suisse des professionnels de l'énergie solaire Swissolar, Infoline tél. 0848 00 01 04, www.swissolar.ch
 - Verein Solarbauern, tél. 044 750 67 30, www.solarbauern.ch
- Biogaz, biomasse
 - BiomassEnergie, Service d'information de la société Ernst Basler + Partner AG, tél. 044 395 11 11, www.biomassenergie.ch
 - Genossenschaft Ökostrom Schweiz, Partenaire des exploitants d'installations de biogaz agricoles, tél. 052 720 78 36, www.oekostromschweiz.ch
- Énergie éolienne
 - Association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, Suisse Eole, tél. 032 933 88 66, www.suisse-eole.ch
- Chauffages à bois
 - Énergie-Bois Suisse, tél. 044 250 88 11, www.holzenergie.ch
- Petites centrales hydro-électriques
 - Programme Petites centrales hydrauliques, tél. 071 228 10 20, www.smallhydro.ch

Grand Prix du Vin: Une chance à saisir!

Appel aux vignerons et vigneronnes Bourgeon: participez au «Grand Prix du Vin Suisse» 2010! Comme d'autres, ce concours offre la possibilité de faire connaître dans toute la Suisse les meilleurs vins Bourgeon. Et de venir à bout des préjugés à l'égard des vins bio.

Traditionnellement, le «Grand Prix du Vin Suisse» prime dans chacune des onze catégories six vins dont trois recevront une coupe lors de la remise des prix. Outre le titre de «Vigneron de l'année», deux autres prix spéciaux sont en jeu: le «Prix Vinissimo» attribué à la meilleure de toutes les notes et la coupe «Prix Bio Suisse».

Le règlement et les documents d'inscription sont disponibles depuis la mi-avril. Le délai d'inscription est le 26 mai, et les échantillons de vins doivent être envoyés jusqu'en juin. Tous les détails et documents sont téléchargeables depuis www.grandprixduvinsuisse.ch.

Malgré la bonne qualité des vins Bourgeon, le préjugé qu'ils ne sont au

mieux que de qualité moyenne a la vie dure chez certains consommateurs. Comment le vaincre? En participant aux concours conventionnels avec des vins Bourgeon!

Un vigneron Bourgeon a de nouveau gagné en 2009: Nous félicitons chaleureusement Reynald Parmelin, le patron du Domaine de la Capitaine, pour le «Prix Bio Suisse» reçu pour son Johanniter 2008 et pour le quatrième prix de la catégorie des assemblages blancs qui lui a donné une médaille d'argent pour sa «Réserve gastronomique blanche».

Il est en effet plus que temps que les bons vins Bourgeon raflent des prix, convainquant ainsi même les amateurs de vins les plus critiques!

Le prochain «Grand Prix du Vin Suisse» est devant nous, et Bio Suisse encourage vivement ses vignerons et vigneronnes à y participer, tant il est vrai que cette publicité peut se répercuter très positivement sur les affaires, comme en témoigne ci-dessous Markus et Barbara Weber, lauréats en 2007.

Melitta Maradi, Bio Suisse

«La production de qualité et la philosophie bio se recoupent»

Les prix remportés par le Domaine de la Tour

Le couple de vignerons Barbara et Markus Weber cultive le Turmgut d'Erlenbach ZH en bio depuis 1999. Ils ont depuis lors acquis une renommée nationale pour leurs splendides vins Bourgeon.

Les vins du Turmgut ont reçu de belles distinctions en 2007 lors du deuxième

«Grand Prix du Vin Suisse» (cf. bio actualités 10/07, page 21). Le Riesling-Sylvaner Turmgut 2006 avait été promu au deuxième rang des Riesling-Sylvaner et avait reçu le «Prix Bio Suisse» du meilleur vin biologique suisse, et le

Pinot noir en barrique «Valeria» 2005 avait reçu un diplôme de vin «exceptionnel» dans la catégorie Pinot noir. Pour en savoir plus: www.turmgut.ch et www.biovin.ch.

Photo: 2Vg



bio actualités: *Qu'est-ce qui vous a poussés à participer en 2007 au «Grand Prix du Vin Suisse»?*

Markus Weber: Nous participons toujours à différents concours de dégustation pour voir à quoi en sont nos vins par rapport à d'autres.

Vous avez fait le plein de distinctions en 2007 (cf. encadré), qu'est-ce qui a changé pour votre entreprise?

Ce prix a provoqué une nouvelle et réjouissante augmentation de la demande. Nous avons eu de nombreux nouveaux clients.

Ce n'est pas facile de vous acheter du vin... vos crus sont souvent épuisés, est-ce qu'il en a toujours été ainsi?

Non, avant nous avions besoin de plus de temps pour vendre un millésime. Maintenant, certains vins se vendent en un mois.

Les vignerons qui recherchent sans cesse la meilleure qualité finiront-ils forcément par se mettre au bio?

J'espère qu'il y aura toujours plus de vignerons bio. Et c'est un fait que, puisque

la production de raisin de qualité se marie parfaitement avec la philosophie de la viticulture bio, la qualité des vins peut effectivement être encore améliorée grâce au bio. Je pense là surtout aux petits rendements de raisins très aromatiques que seules des vignes non poussées peuvent fournir. La production durable permet en outre à la vigne de trouver un bien meilleur équilibre, ce qui influence très certainement positivement la qualité du vin.

La vendange 2009 était fabuleuse, allez-vous remettre vos vins en course?

Oui, certainement. Le millésime 2009 est un cadeau de la Nature: raisins parfaitement mûrs, une base idéale pour des vins complexes!

Que recommandes-tu aux autres vignerons Bourgeon en cas de participation au «Grand Prix du Vin Suisse»?

Si la première participation n'est pas couronnée de succès: ne pas abandonner, mais revenir l'année suivante... il faut quand même toujours un peu de chance lors de ce genre de dégustation!

Interview: Melitta Maradi

Conférence de presse annuelle: «On cherche de nouveaux paysans bio!»

Cet appel a été lancé par Bio Suisse le 23 mars au Bio Schwand à Münsingen BE lors de sa conférence de presse annuelle pour donner le coup d'envoi officiel de son Offensive Bio (cf. encadré).

L'agriculture biologique possède un grand potentiel: Le marché bio progresse, le bio est bien établi chez les consommateurs, et la demande croît depuis des années.

En 2009, le marché bio a progressé de 7 % et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,545 milliard de francs. L'augmentation concerne toutes les catégories de produits. Parmi les secteurs en forte croissance figurent la viande (+ 16,8 %), le poisson (+ 34,6 %), les aliments préemballés (+ 5,7 %) et les produits convenance (+ 8,3 %). «Le bio est maintenant établi et il attire de nouveaux consommateurs grâce à des produits modernes», a relevé Jürg Schenkel, le responsable du marketing de Bio Suisse. La crise n'a pas touché le bio.

Le bilan de l'agriculture biologique est

plus mitigé. Le nombre de reconversions a de nouveau augmenté en 2009 et la surface bio a augmenté en plaine, mais le nombre des fermes bio et les surfaces bio ont légèrement diminué. Le cahier des charges de Bio Suisse était respecté en 2009 par 5499 producteurs. S'y rajoutent 436 fermes «bio fédérales». Il y a donc 11,1 % d'entreprises agricoles biologiques (11,9 % pour l'année précédente). La surface agricole bio s'élève au total à env. 120'000 ha, soit environ 1500 ha de moins qu'en 2008. Le recul attendu de l'agriculture biologique dans les régions de montagne s'est cependant révélé nettement moins important que prévu après l'introduction de l'affouragement 100 % bio pour les ruminants. La surface bio a légèrement progressé en plaine. Avec 11,1 %, la surface agricole utile bio est restée pratiquement égale à celle de l'année précédente (11,4 %).

Le dossier complet de cette conférence de presse se trouve sur www.bio-suisse.ch.

Jacqueline Forster-Zigerli, Bio Suisse

Prière d'utiliser le nouveau logo!

Bio Suisse a un nouveau logo depuis avril 2008. Il est déjà bien utilisé par les producteurs et les preneurs de licences, mais



Bio Suisse demande à tous de remplacer l'ancien logo par le nouveau aussi dans toutes les annonces publicitaires. Merci!

Les fichiers de référence se trouvent sur www.bio-suisse.ch. L'ancien logo peut encore être utilisé sur les emballages jusqu'au 31.12.2011.

Une Offensive Bio pour décider de nouveaux agriculteurs bio

La position de Stefan Flückiger, le nouveau directeur de Bio Suisse, ne laisse subsister aucun doute: «Il faut utiliser le vaste potentiel offert par l'agriculture biologique». Bio Suisse lance une vaste Offensive Bio pour convaincre de nouvelles familles paysannes. En font notamment partie:

- **Formation et conseil:** En collaboration avec les services de conseils agricoles, Bio Suisse fournira informations et conseils aux paysans intéressés.
 - **Marketing d'acquisition:** Les marchés agricoles biologiques sont régis par des lois spécifiques. Bio Suisse accorde la priorité à une croissance équilibrée et souhaite éviter les excédents de production. On manque surtout de céréales panifiables et fourragères, de colza, de viande de porc et de bœuf d'élevages extensifs, d'œufs, d'herbes aromatiques et de petits fruits.
 - **Révision des directives:** Trop touffue, la réglementation de Bio Suisse doit être élaguée – mais sans perdre en substance.
- jf

Marché du lait bio: Ne pas fixer de prix-cible

La séparation du prix du lait bio de celui du lait conventionnel était le thème principal des débats lors de la dernière séance du Groupe de travail Bio de l'Interprofession du Lait (GT Bio). Les représentants du commerce, de l'industrie et des producteurs sont tombés d'accord sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de fixer un prix-cible pour le lait bio.



Bild: zvg/Montage

En contrepartie, le GT Bio se réunira trois fois par année pour établir un miroir statistique complet et détaillé pour le marché du lait bio sur la base des informations que ces trois échelons du marché devront livrer au préalable. Ce bulletin du marché permettra de définir ensemble l'orientation et la mise en œuvre des mesures qui seront prises pour assurer la poursuite du développement du marché du lait bio, mesures qui comprennent bien entendu la définition de la structure des prix.

Les négociations de prix restent bien sûr du ressort des organisations de producteurs et de leurs acheteurs. Le prix du lait sera plus élevé en été pour que les fournisseurs annuels de lait d'industrie maintiennent leur production de lait bio, car il est nécessaire de prévenir toute pénurie estivale. Ce n'est en effet que s'il y a assez de lait toute l'année que le marché peut continuer de se développer et qu'il est possible de réaliser de nouveaux projets.

Magda Blonkiewicz, Bio Suisse

Les grands distributeurs tiennent aux normes SwissGAP

Les fournisseurs de fruits, de légumes, de pommes de terre et de leurs dérivés qui veulent continuer de livrer à la Coop et à la Migros devront se faire certifier selon la norme SwissGAP pour le 1^{er} janvier 2011. Et dès la récolte 2010 pour les produits de garde.

Coop et Migros exigent que toute la production de fruits, de légumes, de pommes de terre et de leurs dérivés soient certifiés conformes à la norme SwissGAP à partir du 1.1.2011. Pour les produits de garde comme les pommes de terre ou les fruits à pépins, cette exigence entre en vigueur dès la récolte 2010.

En plus du contrôle des «bonnes pratiques agricoles», l'application de cette norme fournira aux grands distributeurs une garantie de base pour l'hygiène, la sécurité du travail et la traçabilité. En intégrant le commerce, le monitoring (surveillance) des résidus instauré par SwissGAP couvre maintenant toute la filière depuis la production agricole jusqu'aux détaillants en passant par la transformation et le négoce. Les producteurs sont ainsi déliés de l'obligation de prouver en faisant eux-mêmes des analyses de résidus qu'ils respectent la législation sur les denrées alimentaires.

Coop signale que ses clients attendent aussi des produits Bourgeon qu'ils respectent les bonnes pratiques agricoles et la législation suisse. Or ces points ne peuvent être réellement garantis que s'ils sont contrôlés.

L'OFAG et les grands distributeurs participent aux coûts

L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) remboursera un forfait de 100 francs à chaque producteur qui passera la première certification SwissGAP avec succès d'ici au 31.12.2010. En outre, Migros, Coop et Volg assumeront de nouveau en 2010 la taxe SwissGAP (145 francs par exploitation) que doivent payer les producteurs reconnus. Les producteurs ne

subissent ainsi pas les coûts d'administration du système.

Inscription et contrôle

L'inscription à SwissGAP passe par Agrosolution AG de Zollikofen BE. Le mieux pour les producteurs bio est d'informer en même temps leur organisme de certification pour que les critères de SwissGAP puissent être contrôlés dans le cadre du contrôle bio normal, ce qui permet de diminuer les coûts de l'opération, qui se monteront alors à 200 – 300 francs moins les 100 francs remboursés par l'OFAG. Si l'exploitation remplit les exigences de SwissGAP dès le premier contrôle, elle est ensuite contrôlée seulement tous les trois ans – il faut juste remplir chaque année la check-list d'auto-

contrôle. Cela vaut donc la peine de bien préparer le premier contrôle!

Une vaine résistance

Bio Suisse s'est battue jusqu'au bout premièrement contre l'obligation de la certification SwissGAP pour les producteurs Bourgeon, et deuxièmement pour une simplification des exigences pour les producteurs déjà certifiés bio. Or tant les grands distributeurs que l'Association SwissGAP ont jugé que d'autres exigences étaient plus importantes.

On peut néanmoins constater avec satisfaction que les organismes de contrôle bio ont trouvé pour la mise œuvre une approche pratique qui permettra de limiter l'augmentation des coûts.

Hans Ramseier, Bio Suisse

Financement des projets de production de plants de fraisiers Bourgeon



Photo: www.oekolandbau.de

sations exceptionnelles – Producteurs» (www.bioactualites.ch) → Les directives bio).

L'avantage de prix des plants non bio par rapport aux plants bio sera compensé par une taxe d'incitation conforme au règlement «Taxes incitatives sur les plants de pommes de terre et de fraises». Dans le cas des fraises, cet argent servira à encourager la production de plants bio.

Les producteurs et/ou les institutions qui ont des projets pour l'encouragement de la production biologique des plants de fraisiers peuvent donc adresser à la CLA une demande de soutien financier. Un premier projet lui a déjà été soumis. La demande de financement doit contenir les informations suivantes: description du projet, budget, montant demandé. C'est la CLA, qui se réunit une fois par mois, qui évaluera les demandes et décidera de les soutenir. Les projets peuvent concerner l'année 2010 ou 2011.

Christoph Fankhauser, Bio Suisse

Les producteurs bio doivent en principe utiliser des plants de fraisiers bio, mais la CLA (Commission de labellisation agricole) peut octroyer des dérogations s'il n'y a pas assez de plants bio bien qu'ils aient été commandés à temps et par écrit. Les informations détaillées sur les autorisations exceptionnelles pour l'utilisation de matériel de multiplication non bio pour les cultures de fraises se trouvent dans la «Liste des critères d'octroi des autori-

Pour en savoir plus

- Association SwissGAP, Kapellenstrasse 5, Postfach 7960, 3001 Berne, tél. 031 385 36 90, fax 031 385 36 99, courriel info@swissgap.ch, www.swissgap.ch
- www.agrosolution.ch → SwissGAP

Quand les poules doivent-elles avoir un parcours?

Les dispositions pour les parcours pour les poules contenues dans l'Ordonnance sur les éthoprogrammes sont claires: les poules doivent pouvoir accéder chaque jour à une zone de climat extérieur (ZCE). Le programme SRPA exige en outre que les poules pondeuses soient mises au pâturage au minimum 5 heures par jour (exceptions: l'accès au pâturage peut être restreint pendant ou après de fortes précipitations et en cas de temps très venteux, de couverture neigeuse dans les environs ou de températures trop basses en regard de l'âge des animaux).

Quand faut-il donc avoir un parcours (cour d'exercice)? Cette question est régulièrement source d'incertitude en aviculture. Le fauteur de trouble est le passage suivant de l'annexe 4 de l'Ordonnance sur les éthoprogrammes:

«4.2.b Si le pâturage est gorgé d'eau et pendant la période de repos de la végétation,

les sorties au pâturage peuvent être remplacées par des sorties dans une aire d'exercice (ou parcours) non couverte. L'aire d'exercice doit être suffisamment grande et être recouverte d'une litière appropriée en quantité suffisante.»

Cette clause est en fait une possibilité qui permet aux producteurs d'œufs de ménager le pâturage des poules pendant le repos de la végétation sans les priver de la possibilité d'aller en plein air. Les poulaillers ne doivent donc pas obligatoirement être équipés d'un parcours.

Il existe en effet plusieurs alternatives:

1. L'accès au pâturage est ouvert tous les jours quel que soit l'état du sol.
2. La première section entre le poulailler et le pâturage est conçue comme esplanade et n'est pas enherbée. L'accès à l'esplanade et au pâturage est ouvert tous les jours, mais le pâturage est épargné parce que de nombreuses

poules ne vont pas plus loin que l'esplanade.

3. L'esplanade qui mène au pâturage joue le rôle de cour d'exercice (parcours). L'accès à l'aire d'exercice est ouvert chaque jour tandis que l'accès au pâturage peut être ouvert ou fermé par des portes situées entre le parcours et le pâturage.
4. Un parcours est installé indépendamment du pâturage. Les poules peuvent accéder à ce parcours pendant le repos de la végétation ou quand le sol du pâturage est détrempe.

Pour les solutions 3 et 4, il faut veiller à ce que le parcours respecte à la fois les exigences du programme SRPA et celles des directives de Bio Suisse. La litière doit servir aux poules d'aire de grattage et de bain de poussière. La surface minimale est de 86 mètres carrés pour 1000 poules.

Jörg Hürbi et Meike Wollenberg Martínez,
bio.inspecta

Talon de commande



bioactualités

Le magazine du mouvement bio (agriculture, transformation, commerce). Paraît chaque mois avec deux numéros doubles (juillet et décembre). 24 à 32 pages pour des informations concises sur l'essentiel de la pratique.
Éditeurs: FiBL et Bio Suisse

abo

Je m'abonne à bio actualités: les 10 numéros annuels me coûteront 49.– Fr. (étranger: 56.– Fr.).

Nom

Prénom

Adresse

NPA/Localité

Date

Signature

Envoyer à l'Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, CH-5070 Frick, info.suisse@fibl.org

«Sélection de familles de vaches» pour les fermes bio

Le FiBL et Demeter Bavière démarrent un projet de suivi de l'introduction de la «sélection de lignées sur la base de familles de vaches» ou «sélection de familles de vaches» dans les fermes bio. Éleveurs intéressés, lancez-vous!

L'agriculture biologique a en partie besoin d'autres stratégies de sélection que l'agriculture conventionnelle parce que l'alimentation animale est davantage basée sur les fourrages grossiers de la ferme, que l'agriculture biologique doit favoriser les races et lignées adaptées aux conditions locales et qu'il serait souhaitable que la monte naturelle soit préférée à l'insémination artificielle. Dans les fermes bio, les performances animales devraient être bien adaptées aux conditions

environnementales (sélection adaptée aux conditions locales, particulièrement l'affouragement), la monte naturelle devrait se généraliser et la sélection devrait s'orienter d'après les caractères de santé et de robustesse.

Pour les vaches des races laitières, il n'y a que peu de taureaux d'insémination artificielle qui ne transmettent pas de fortes productions laitières (c.-à-d. supérieures à la moyenne de la race). Il y a cependant de nombreuses fermes qui ne désirent plus augmenter leur rendement laitier parce qu'elles ne disposent pas de la base fourragère nécessaire et parce qu'elles ne veulent ni donner de grandes quantités de concentrés ni acheter beaucoup de fourrages. Ces fermes ont de plus en plus de peine à choisir des taureaux d'IA, car les risques de maladies augmentent dans les troupeaux si les performances laitières augmentent alors que l'alimentation des vaches ne peut pas toujours couvrir leurs besoins de production.

Une des solutions possibles est d'avoir de bons taureaux de monte naturelle pour sa propre ferme et pour d'autres fermes bio placées dans les mêmes conditions environnementales. Cela permet en effet aux fermes bio de suivre de manière indépendante et cohérente des buts d'élevage qui correspondent à leur base fourragère: elles peuvent alors développer leur propre sélection de familles de vaches. Le désavantage du manque d'information sur les descendants des taureaux de monte naturelle est contrebalancé par l'avantage que les ascendants et les parents femelles peuvent la plupart du temps être examinés «en live» et que les conditions environnementales dans lesquelles elles ont fourni leurs performances sont connues.

Dans le nouveau projet de sélection de familles de vaches que le FiBL a démarré ce printemps avec Demeter Bavière, des fermes bio du sud de l'Allemagne et de Suisse qui aimeraient suivre cette stratégie de sélection seront soutenues dans l'évaluation de leurs troupeaux, dans le choix des bêtes, dans la planification des accou-

plements et dans la planification à long terme de leur stratégie de sélection. Les données sanitaires, les performances et les coefficients de consanguinité des bêtes seront recensés, puis analysés et discutés régulièrement avec les éleveurs pendant cinq ans.

Voici donc officiellement introduite dans les fermes bio qui le désirent cette «sélection de lignées sur la base de familles de vaches» qui est pratiquée avec succès depuis des dizaines d'années par le très connu sélectionneur hollandais Dirk Endendijk et d'autres éleveurs de vaches laitières (cf. à ce sujet le livre: «Linienzucht mit Kuhfamilien» de Ton Baars et al., 2005).

■ Les personnes intéressées à participer à ce projet sont priées de contacter Anet Spengler, FiBL, tél. 062 865 72 90, courriel anet.spengler@fibl.org.

Anet Spengler Neff, FiBL

La régulation de l'anthonome du pommier

L'anthonome du pommier est un ravageur largement répandu capable de provoquer de gros dégâts surtout à proximité des lisières de forêts et en cas de faible floraison. Jusqu'à récemment, aucun produit n'était homologué en agriculture biologique pour la lutte contre l'anthonome du pommier. Une nouvelle matière active, le Spinosad (nom commercial: «Audiencz»), permet depuis quelque temps de lutter contre ce ravageur.

Le seuil de tolérance se situe vers 10 à 40 coléoptères pour 100 branches. Les années où la floraison est faible et où les anthonomes sont nombreux, il faut faire deux traitements à 0,02 % d'Audiencz pour éviter les dégâts sur fleurs. Le premier traitement devant être fait avec 0,32 litres à l'hectare juste après le début du gonflement des bourgeons (stade B-C, 52-53 BBCH), il n'est pas trop tard dans bien régions, puis un éventuel 2^{ème} traitement sera fait 10 jours plus tard. On veillera à bien couvrir le feuillage.

Pour en savoir plus: www.bioactualites.ch/mc/jlt/mp

Photo: Anet Spengler



Le taureau fait bien sûr partie de la «famille de vaches».

e Erratum

Yardo appartient à Bio Partner Schweiz AG

Dans son numéro du mois de mars (n° 2/10, page 17), le bio actualités a écrit que le supermarché biologique saint-gallois Yardo appartient à Stefan Menti, le directeur de Bio Partner Schweiz AG. Cette information est fautive: Yardo appartient à Bio Partner Schweiz AG et non à son directeur.

Stefan Menti a simplement aussi – depuis septembre 2009 – le droit de signature pour Yardo AG en plus du directeur Albert Keel et de l'administrateur René Zoller.

Le bio actualités prie ses lecteurs d'excuser cette erreur. pld/mb



Photo: Miriam Künzli/Helvetas

Le manque d'eau tue des enfants

Dans les pays en voie de développement, 4000 petits enfants meurent chaque jour d'avoir ingéré de l'eau non potable. Pour la Journée de l'eau du mois de mars, Helvetas a attiré l'attention de l'opinion publique sur la catastrophe mondiale de la pénurie d'eau potable en disposant 4000 biberons sur la Place fédérale. Cette organisation d'aide au développement exige que nos politiciens s'engagent davantage pour l'accès à l'eau potable. Il y a de par le monde 900 000 000 (oui, neuf cents millions) d'êtres humains qui doivent survivre sans eau potable – et le changement climatique va provoquer une augmentation continue du nombre de personnes qui manquent d'eau.

comm.

Regina Fuhrer, la présidente de Bio Suisse, se retirera en avril 2011

Regina Fuhrer a annoncé lors de l'Assemblée des délégués qui se déroulait aujourd'hui à Olten qu'elle se retirerait de la présidence de Bio Suisse en avril 2011.

Cette Bernoise de 51 ans, paysanne bio à Burgstein, dans le canton de Berne, est la première femme à avoir été élue à la présidence de la Fédération suisse de l'agriculture biologique. C'était en 2001 – Bio Suisse fête alors ses vingt ans. Bio Suisse aura donc trente ans l'année prochaine – et Regina Fuhrer en profite pour se retirer.

La Fédération a donc maintenant une année devant elle pour repouvoir sa présidence, et le processus va être lancé prochainement.

Le bio actualités reviendra bien entendu sur ce sujet dès le mois de mai. Affaire à suivre...

comm.



Photo: Thomas Alföldi

Là où il y a des transgènes, il n'y a pas de plaisir

Les gènes recombinés (c.-à-d., grosso modo, fragmentés en petits morceaux puis reconstruits autrement) d'une variété de maïs Roundup-Ready de Monsanto ont été retrouvés – sans grande surprise – dans les vers de terre du champ de maïs.

Le groupe de recherche de Miranda Hart et de Jeff Powell de l'University of Guelph dans l'Ontario, Canada, a en effet prouvé que le patrimoine génétique d'une variété de maïs transgénique reste plus longtemps stable dans le sol qu'on ne le pensait jusqu'ici, mais aussi qu'il s'accumule dans la chaîne alimentaire. De l'ADN transgénique a donc été retrouvé jusque dans l'estomac des vers de terre. On ne sait pas encore si des bactéries édaphiques (du sol) avaient auparavant inclus cet ADN dans leurs propres cellules ou s'il était encore libre dans le sol.

Les chercheurs avaient analysé le sol d'une parcelle d'essai dans laquelle avait poussé ce maïs Roundup-Ready de Monsanto (c.-à-d. résistant au glyphosate), et ils y ont trouvé dans des petits et gros insectes, des nématodes et des vers de terre des concentrations du gène manipulé (identifié comme cp4 epsps) bien plus élevées que dans la terre elle-même. Cela prouverait donc que ces bestioles ont ingéré des matières végétales transgéniques. Les chercheurs ont en effet estimé que ces «fortes concentrations» montrent que les transgènes ne sont pas réellement décomposés par la chaîne alimentaire édaphique.

«oliv» 2/10; www.genfoodneindanke.de

mb

Bio Suisse au marché des plantons de ProSpecieRara

Une fête pour les yeux, une joie pour les petits et les grands: le marché des plantons de ProSpecieRara au château de Wildegg. Cette année c'est le week-end des 1 et 2 mai qui a été retenu. Le marché est ouvert de 9 à 17 heures. En cette Année de la Biodiversité, ProSpecieRara et Bio Suisse collaborent pour montrer au public comment la diversité peut enrichir les jardins. Cinq cents variétés de légumes et de plantes rares attendent d'être découvertes et plantées. Visiter les jardins du château est en outre source d'inspiration et de leçons de choses. On peut aussi déguster sur place des raretés culinaires – et les enfants seront enchantés de découvrir les animaux ProSpecieRara.

Pour en savoir plus: cf. page 21 ainsi que www.prospecierara.ch et www.musee-suisse.com → Schloss Wildegg

comm.



Photo: Schweizerische Landesmuseen

Le Château de Wildegg et sa rose-
raie (vue aérienne).

Sensibilité des variétés de poires au Neem

Le Neem peut provoquer des dégâts plus ou moins importants sur les feuilles et/ou sur les fruits du poirier. Sur la base de différentes sources d'information (FiBL, étude variétale dans le cadre du programme Interreg, Arbobio, Andermatt Biocontrol), une table mentionnant l'estimation de la sensibilité des variétés a été rédigée. Cette table est provisoire. Les auteurs n'assument aucune responsabilité pour les dégâts éventuels sur poiriers qui pourraient résulter d'une application de Neem se basant sur ces informations.

Pour en savoir plus: www.bioactualites.ch

mc/jlt

GRANDES CULTURES

Grandes cultures bio: excursion en Allemagne du Sud

Date

Mardi 8 juin 2010 et mercredi 9 juin 2010

Lieu

Bade-Wurtemberg (DE)

Contenu

Visite d'exploitations mixtes, avec grandes cultures, poules ou porcs

Intervenant

Hansueli Dierauer, FiBL

Renseignements et inscriptions

FiBL, Elisa Lucia, Ackerstrasse, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel elisa.lucia@fibl.org, www.fibl.org

Grandes cultures bio sans bétail

Date et horaire

Mardi 22.06.2010, toute la journée

Lieu

À définir

Contenu

Présentation des conditions bio, générales et en grandes cultures. Présentation des techniques culturales en grandes cultures. Présentation des conditions économiques et du marché. Visites d'exploitations et démonstrations.

Objectifs

Connaître les opportunités et les

risques du système bio sans bétail (contraintes rotations, possibilités et limites de fumure, maîtrise des mauvaises herbes, etc.). Connaître la situation du marché des produits bio de grandes cultures. Découvrir les résultats récents de la recherche en grandes cultures bio.

Organisation

Agridea Lausanne

Coûts

Membre Agridea: Fr. 150.-/jour
Non-membre Agridea: Fr. 250.-/j.

Responsables

Josy Tamarcaz,
Sebastien Gassmann

Renseignements et inscriptions

AGRIDEA, Jordils 1, 1000 Lausanne, Josy Tamarcaz, tél. 021 619 44 24, courriel Josy.tamarcaz@agridea.ch



Photo: Thomas Alföldi

ÉCOLOGIE

Jachères florales et tournantes: objectif qualité

Date et horaire

Jeudi 10.06.2010, toute la journée

Lieu

À définir

Contexte

Les jachères sont les principales compensations écologiques dans les grandes cultures. Pour l'année de la biodiversité, l'AGÖAA (groupe

de travail pour la compensation écologique dans les grandes cultures) organise le concours de la plus belle jachère de Suisse. Ce cours est l'occasion de se pencher sur les enjeux importants pour la gestion de ces surfaces, d'échanger des expériences sur leur maintien, l'amélioration de leur qualité écologique et la lutte contre les plantes problématiques. Et pourquoi pas, de découvrir Miss Jachère 2010!

Programme

- > Flore et faune des jachères.
- > Évaluation de la qualité.
- > Solutions techniques.
- > Lutte contre les plantes problématiques.

Organisation

Agridea Lausanne

Coûts

Membre Agridea: Fr. 150.-/jour
Non-membre Agridea: Fr. 250.-/j.

Responsable

David Caillet-Bois

Renseignements et inscriptions

AGRIDEA, Jordils 1, 1000 Lausanne, David Caillet-Bois, tél. 021 619 44 96, courriel david.caillet-bois@agridea.ch

VIGNE ET VIN

Domaine La Capitaine

Repas «Accord mets-vins»

Dates

Vendredis 28 mai et 11 juin

Lieu

Au Domaine

Journées portes ouvertes

Dates

Samedis 4 septembre, 6 novembre et 27 novembre 10.00–17.00
Dimanche 7 novembre 10.00–16.00

Lieu

Au Domaine

Contenu

Tous les vins du Domaine La Capitaine seront en dégustation pendant ces journées et un petit encas vous sera servi de 11h30 à 15h00 (sur réservation SVP).

Renseignements et inscriptions

Domaine La Capitaine, Famille Reynald Parmelin, tél. 022 366 08 46, courriel info@lacapitaine.ch, www.lacapitaine.ch.

VOYAGES

L'Agriculture biologique en Belgique

Dates

Quatre jours du 16.06.2010 au 19.06.2010

Lieu

Belgique

Contexte

La Belgique a une surface égale aux 3/4 de la Suisse, avec une population de 10 millions d'habitants. Dans ce pays très industrialisé, l'agriculture biologique est en croissance, tant au niveau de la production que de la consommation. Le chiffre d'affaires du bio en Belgique (plus de 300 millions d'euros) représente 2% et est en progression malgré une demande inférieure à celle de l'Europe. Les structures d'exploitations sont petites et relativement proches de celles de la Suisse.

Programme

- > Visites d'exploitations avec grandes cultures, cultures spéciales, production laitière et

IMPRESSUM

bioactualités



19^{ème} année
Parution 10 fois par an (vers le 15 du mois, sauf en janvier et en août)
Tirage 598 exemplaires français, 7058 exemplaires allemands (certifié WEMF)
Abonnements annuels résiliables pour fin décembre
Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence BIO SUISSE
abonnements Fr. 49.-, étranger Fr. 56.-
Éditeurs FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 72, Fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org
BIO SUISSE (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique)
Margarethenstrasse 87, 4053 Bâle, Tél. +41 (0)61 385 96 10, Fax +41 (0)61 385 96 11, www.bio-suisse.ch
Rédaction Markus Bär, Thomas Alföldi (FiBL); Jacqueline Forster, Christian Voegeli (Bio Suisse); Manuel Perret (Suisse romande); bioactualites@fibl.org
Traduction Manuel Perret, 1412 Ursins
Maquette Daniel Gorba
Impression Brogle Druck AG, Postfach, 5073 Gipf-Oberfrick
Publicité Erika Bayer, FiBL, Postfach, 5070 Frick, Tél. +41 (0)62 865 72 00, Fax +41 (0)62 865 72 73, courriel erika.bayer@fibl.org

de viande (Blanc Bleu Belge), volaille.

- Visite de transformateurs bio.
- Échanges avec des organisations en rapport avec l'agriculture biologique (labels, marché, conseil et vulgarisation et recherche).

Organisation

Agridea Lausanne

Coûts

Membre Agridea: Fr. 150.–/jour

Non-membre Agridea: Fr. 250.–/j.

Responsable

Josy Tamarcaz

Renseignements et Inscriptions

AGRIDEA, Jordils 1, 1000 Lausanne, Josy Tamarcaz, tél. 021 619 44 24, courriel Josy.tamarcaz@agridea.ch

PERMACULTURE

Voyage en Autriche

Dates

Du jeudi 8 au samedi 10 juillet

Contenu

Visite du Krameterhof + séminaire avec Sepp Holzer et visite de l'entreprise horticole Langerhorst.

Renseignements et Inscriptions

Sonja + Lorenz Kunz, Biohof Froberg, 8133 Esslingen.

Tél. 043 277 05 05,

Courriel info@permakulturhof.ch,

www.permakulturhof.ch

FOIRES, EXPOSITIONS, MARCHÉ, FÊTES, ETC.

Marché des plantons au Château de Wildegg

Dates et horaire

Samedi et dimanche 1 et 2 mai, toujours 09.00–17.00

Lieu

Château de Wildegg, 5103 Wildegg

Contenu

Cultivez dans votre jardin Green Zebra, Roter Feurio et Blauer Zimmerli – Vivez la Biodiversité! Vous trouverez les plants et les graines de ces variétés de tomates, de côtes-de-bette et de pommes de terre – et plus de 500 autres variétés de légumes – au grand et multicolore marché des plantons de ProSpecieRara. Avec visites

VULGARISATION VD

Sujet	Lieu	Date	Heure
Visite de culture: cultures associés, technique et avancées.	Juriens Chez Etienne Benoit	Mardi 11 mai	9:30
Visite d'exploitation: méthode vitalsel dans les cultures et pour le bétail.	Ogens Chez Roger Roulin	Mardi 1 juin	20:00
Visite des essais de blé d'automne: variétés, densité de semis et influence de la fumure sur le rendement et fumure la qualité technologique. Visite des essais – Choix des variétés de blé – Situation des marchés. → Suivi d'un pic-nic pour ceux qui veulent.	Moudon Chez Werner Streit	Vendredi 2 juillet	9:30

Pour tout renseignement: Christian Bovigny, Prométerre, tél. 021 905 95 54, courriel c.bovigny@prometerre.ch

des jardins du château, animaux ProSpecieRara et grande fête.

Pour en savoir plus

Cf. page 19 ainsi que www.prospe-cierara.ch et www.musee-suisse.com → Schloss Wildegg

Bio Fairtrade Breakfast

Dates

Diverses dates jusqu'au dimanche 23 mai

Lieux et autres informations

www.fairtradebreakfast.ch

La (bio)diversité pour lutter contre al faim

Contenu

Tournée suisse de la Caravane des semences. Des hôtes venus d'Amérique Centrale, d'Afrique de l'Ouest et d'Inde visitent des fermes et des producteurs de semences suisses.

Dates, lieux et sujets

Du mardi 25 mai au vendredi

4 juin: (

25 mai Genève, lancement de l'opération; 26 mai Delley FR, DSP AG; 27 mai Rheinau, Sativa; 29 mai Jardin Botanique, Zürich, fête des 20 ans du Groupe de travail génie génétique GTG; 30 mai Schaffhouse, Gi Amidonnier et Engrain, Station ornithologique de Sempach; 2 juin Alvaneu GR, cultures alpines; 3 juin Mendrisio, ProSpecieRara; 4 juin Berne, Place fédérale, Festival de la Diversité, exposition «Champs du Monde».

Renseignements

SWISSAID, Lorystrasse 6a, 3000 Berne 5, tél. 031 350 53 76, Courriel i.paganoni@swissaid.ch, www.swissaid.ch

PETITES ANNONCES

Demandes

Pour cause d'opération, cherche **berger** pour s'occuper de 30 génisses et de quelques vaches allaitantes ainsi que pour aider aux foins et à la forêt, région de la Brévine, G. Montandon, tél. 032 935 12 91 (répondeur ou insister)

Ferme semencière diversifiée près d'Amriswil TG cherche **stagiaire** et **collaborateur-trice** pour renforcer l'équipe pendant la saison agricole. Temps partiels possibles. Condition: être intéressé-e par la production de graines de fleurs sauvages et de légumes. Samuel Widmer, 8586 Andwil TG, tél. 071 695 23 71, courriel widmer.samuel@gmx.ch

Ferme d'autoapprovisionnement cherche **locataires** (communauté agricole). Habitation de 170 m², paysage de rêve, exposition SO, dans les Vosges à 1 1/2 heure de Bâle, 920 euros + charges, ou habitation de 70 m² pour 480 euros + charges, tél. 0033 384 20 47 33, <http://sites.google.com/site/giteafleurdeau>

Cherche **plants de pommes de terre** résistantes au mildiou, une variété à chair ferme et une à chair tendre (NATURELLA et APPELL seraient idéales), M. Küng, Mammern, tél. 052 741 57 66

Achète **génisses et vaches** à engraisser, tél 062 299 04 36

Cherche transporteur **Schilter, Bucher** etc. ou petit tracteur, max. Fr.1500.–, tél. 062 299 04 36

Offres

À vendre encore un peu de **foin bio Bourgeon**, G. Montandon, tél. 032 935 12 91 (répondeur ou insister)

À vendre pour cause de non-emploi: Installation **d'arrosage** complète, **pompe à moteur diesel**, Rollomat et autres tuyaux, tél. 052 317 13 16, buurehoeffi@gmx.ch

À vendre **génisses** d'élevage de vaches mères en stabulation libre, cornues, âgées de 18 à 28 mois, faciles, 8 bêtes à choix, 75 – 100 % BO. Pour en savoir plus: www.rollirain.ch, M. Küng, Mammern, tél. 052 741 57 66



Thomas Walther, «Laden 29», 4410 Liestal

Lucernois d'origine, Thomas Walther exploite à Liestal son magasin bio «Laden 29» à temps partiel depuis bientôt dix ans. Après des études de droit interrompues, le travail avec les peintures et les matériaux isolants naturels l'amena à vendre des produits bio. À côté de ça il travaille comme peintre en bâtiments indépendant.

1 Pourquoi vendez-vous des produits alimentaires et pas des livres ou des autos?

En plus des «produits secs» je vends plus d'une centaine de vins, mais aussi des cosmétiques naturels ainsi que des lessives et des produits de nettoyage écologiques. Au début je me suis inspiré d'un magasin analogue parce que je voulais vendre des produits frais, et j'ai développé mon assortiment d'après les expériences de ce magasin. J'ai ouvert ce magasin bio parce que je suis convaincu que c'est l'agriculture biologique qui aide le mieux la nature et l'environnement, dont la protection est très importante à mes yeux.

2 Votre magasin vend-t-il uniquement des produits biologiques certifiés?

Il y a quatre ou cinq exceptions, par

exemple le Schüttelbrot, qui est un pain croustillant rond autrichien. Environ 1 pour-cent des denrées alimentaires ne sont pas certifiées. Les produits pour le ménage ne sont pas considérés comme bio, et les cosmétiques naturels ont une certification séparée.

3 Les clients sont-ils particulièrement critiques?

Non, je ne trouve pas. Il y en a juste quelques-uns qui sont très critiques et remettent tout en question, mais les autres trouvent que tout est OK quand ils voient le Bourgeon ou un label de certification européenne. Ma clientèle vient de Liestal et des environs, et, vu que le magasin est un peu décentré, beaucoup de gens viennent parce qu'ils le connaissent déjà.

4 Devez-vous faire beaucoup de conseil?

Pas tellement. La plupart des clients savent ce qu'ils veulent. Il faut quand même les renseigner sur les peintures naturelles – et aussi sur les cosmétiques naturels, mais c'est un sujet un peu difficile pour un homme... et les clientes s'adressent assez peu à moi sur ce sujet.

5 Les clients qui veulent éviter les suremballages et les transports à longue distance sont-ils nombreux?

Il est vrai que certains emballages sont mal choisis et qu'on pourrait simplifier l'emballage de nombreux produits. Mais bon, les flûtes au beurre ne doivent pas être cassées sinon personne ne les achète. C'est donc un exercice de corde raide: quelques clients s'énervent à cause de certains emballages luxueux ou de la provenance des produits quand ils viennent de Chine ou d'Argentine. Je pense que c'est bien qu'il y ait de la certification bio en Chine et, vu que les Chinois ne peuvent pas vraiment se payer des produits bio, nous devons donner l'impulsion initiale depuis ici.

6 Les gens achètent-ils bio parce qu'ils veulent se nourrir sainement ou parce qu'ils veulent ménager l'environnement?

Je pense que les deux choses jouent un rôle et s'influencent mutuellement. Les lessives et détergents écologiques polluent aussi beaucoup moins les eaux que les produits conventionnels. Et c'est la même chose pour les cosmétiques: une crème solaire conventionnelle polluera beaucoup plus les eaux qu'une crème naturelle.

7 Divisez-vous votre clientèle en groupes de styles de vie ou en types de clients?

J'ai des clients qui ont un budget plutôt petit mais qui ne veulent pas tout acheter dans la grande distribution, qui a d'ailleurs un assortiment bio assez limité – et même très pauvre en lessives et en détergents écologiques. Les magasins bio proposent un choix beaucoup plus grand. Il y a aussi des clients qui peuvent se le permettre, et d'autre qui veulent soutenir le petit commerce par idéalisme. Voilà pourquoi je ne souhaite pas classer ma clientèle selon ce genre de critères.

8 Comment peut-on attirer les clients de passage et les nouveaux consommateurs bios?

La meilleure propagande reste le bouche-à-oreille! Faire de la publicité n'apporte à mon avis pas grand-chose. Plusieurs personnes m'ont confirmé que la sculpture placée devant le magasin attire fortement l'attention – et même de nouveaux clients.

9 Et comment transforme-t-on un client occasionnel en client fidèle?

L'alchimie entre le vendeur et sa clientèle est très importante, et même décisive dans le cas des petits magasins. Si ça se passe mal dès le début, la personne ne reviendra pas: il y a plus de chance qu'un nouveau client revienne si cette alchimie marche bien.

Photo: Irène Böhm



Thomas Walther avec une sculpture de Jürg Widmer devant son «Laden 29» à Liestal.

Interview: Irène Böhm

Langue bleue: SVP pas de «Vaccigraben»!

À propos de la lettre de lectrice «Ça ne peut quand même pas être vrai!» de Pia Stadler, bio actualités n° 2, mars 2010

» Fondamentalement, tous les traitements médicamenteux peuvent avoir des effets secondaires. Selon notre expérience dans le suivi d'un grand nombre d'élevages, la vaccination contre la maladie de la langue bleue provoque sporadiquement des symptômes qui ont une relation au minimum chronologique avec la vaccination. Le FiBL n'a jamais rien dit d'autre à ce sujet. Le suivi homéopathique des vaccinations n'est pas un concept nouveau et n'a pas été développé spécifiquement pour la vaccination contre la langue bleue. Le projet financé par Bio Suisse s'adresse aussi bien aux fermes qui vaccinent qu'à celles qui préfèrent ne pas le faire. Ces dernières sont d'ailleurs en nette majorité. Ce projet ne dilapide pas de l'argent pour soutenir les paysans qui vaccinent aux frais de ceux ne le font pas, mais il sert à élaborer un concept de suivi pour soutenir les éleveurs en temps de risques d'épizooties, et cela qu'ils vaccinent ou non leurs troupeaux. Je trouverais inquiétant que les paysans bio qui désirent vacciner leurs bêtes soient considérés comme indignes de soutien.

Peter Klocke, FiBL

Quand différentes mesures de lutte contre les épizooties se télescopent

» État des lieux: L'OVF dresse un bilan pour la DVB, la diarrhée virale bovine, et doit constater qu'elle n'est toujours pas éradiquée. Les causes sont

étudiées très méticuleusement.

Les fautifs sont les animaux porteurs non identifiés comme tels – ou les paysans qui déplacent des veaux trop vite (échantillon pas encore dépouillé). Une voie de contamination très directe est par contre totalement occultée: il s'agit de la vaccination contre la FCO (fièvre catarrhale ovine, ou maladie de la langue bleue). Retour sur image: Bio Aargau et Schweizer Bergheimat déposent lors de l'Assemblée des délégués du printemps 2009 une motion qui demande que Bio Suisse s'investisse pour la facultativité de la vaccination contre la FCO dès 2010. Une étude coûts-bénéfices a en outre été exigée de l'OVF. La deuxième partie de la motion disait ceci: «Le FiBL est chargé de chercher des méthodes pour soulager et guérir la maladie de la langue bleue ainsi que de clarifier la question de l'immunisation naturelle.» Cette motion a été acceptée à une forte majorité par les organisations membres de Bio Suisse. Il y eut par la suite à Berne une rencontre informelle de Bio Suisse, de l'Association Demeter, de Schweizer Bergheimat et du VKMB avec Monsieur Wyss de l'OVF. Divers points ont été discutés. Nous avons entre autres de nouveau exigé que l'OVF garantisse l'impeccabilité des produits des animaux vaccinés. Or la preuve n'a encore jamais été apportée que la viande et le lait ne contiennent aucune trace du vaccin ou de ses composants. (Quand on pense que tous les animaux de Suisse sont vaccinés en quelques jours!) Nous avons aussi discuté de la manière d'agir en cas de dommages liés au vaccin. Pour l'OVF tout était déjà dit: Il n'y a ni contamination des denrées alimentaires ni effets secondaires indésirables importants. J'ai aussi posé la question de la responsabilité d'une campagne de vaccination qui utilise en règle générale la même aiguille

pout tout un troupeau et même pour plusieurs troupeaux différents alors qu'un programme d'éradication de la DVB est en cours en même temps, ce qui signifie concrètement que, si j'ai dans mon troupeau un porteur sain de la DVB et que tout le troupeau est vacciné après lui, le virus de la DVB sera transmis à toutes les bêtes. Le même risque existe pour toutes les maladies – comme par exemple pour l'IBR (rhino-trachéite bovine infectieuse). La réponse de Monsieur Wyss a été extrêmement cynique: Nous en sommes conscients, mais c'est un risque calculé.

Calculé par qui, le risque? Par l'OVF? Par nous, paysannes et paysans? De grâce, qu'on arrête de nous prendre pour des idiots! Tout vétérinaire qui prend sa responsabilité au sérieux doit changer d'aiguille pour chaque animal! Ça prend plus de temps et utilise plus d'aiguilles – mais ça empêche la transmission de la DVB ou d'autres maladies.

Mais qu'est-il donc advenu de la deuxième partie de la motion? Le FiBL a démarré un projet de recherches sur la question. Ce projet doit suivre entre autres des animaux vaccinés pour empêcher les éventuels effets secondaires en utilisant des méthodes alternatives. Qu'on pardonne aux profanes que nous sommes d'en être extrêmement étonnés: on va étudier et suivre quelque chose qui officiellement n'existe pas ou n'a pas le droit d'exister. Cette approche de la recherche n'a plus rien à voir avec notre motion. Nous sommes curieux des résultats – je vais risquer un pronostic: grâce au suivi intensif avec des thérapies alternatives, il aura été possible de garder «en bonne santé» des animaux qui n'auraient pas été malades s'ils n'avaient pas été vaccinés.

Ulrike Minkner, Directrice de Schweizer Bergheimat, Mont-Soleil BE



Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliembalaggi@hotmail.com

Toujours le dernier mot!

Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. Toujours.

À vos stylos, à vos claviers! Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées *en allemand!* Les réactions à des articles du bio actualités et les lettres de lecteurs sur d'autres questions brûlantes dans le domaine de l'agriculture biologique sont toujours bienvenues, de même d'ailleurs que les suggestions de thèmes devant être traités dans le bio actualités.

Prière d'adresser vos lettres de lecteurs à: Rédaction du bio actualités, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, courriel bioactualites@fibl.org.



Mühle Rytz AG

Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

Action de printemps

aliments vaches laitières

jusqu'au 29.05.10: Rabais action
CHF 2.-/100 kg pour une commande
combinée d'aliments
et de minéraux.

Nos lignes de produits

Basic – le prix avantageux

Standard – la meilleure performance

Haute performance – la satisfaction des plus
hautes exigences, avec levures vivantes


Seau à lécher Natura 8738

Bloc de sel à lécher avec sélénium 8740

Nous vous conseillons volontiers:

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen, Tél. 031 754 50 00

www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional  **PROVIMI KLIBA**

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rüti ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader
du commerce
des œufs bio!



Actuel

Cherchons au plus vite des producteurs d'œufs bio!

Visitez notre site internet: vous y
trouverez des informations actuelles
pour les clients et les fournisseurs!


kagfreiland

www.hosberg.ch



LINUS SILVESTRI AG

Commerce de bétail

9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen, SG

natel 079 222 18 33

Jakob Spring, Kollbrunn, ZH

natel 079 406 80 27

**Votre chance – nous cherchons de nouveaux
producteurs de Bœuf de pâturage BIO®**

Nous cherchons:

Nouveaux producteurs de Bœuf de pâturage BIO®

• Partenaires pour achat de remotes et engraissement

• Partenaires avec vaches mères et engraissement

Éleveurs de vaches mères bio pour la production d'Aubrac

Éleveurs de vaches mères bio pour la production de remotes
d'engraissement

Vos avantages:

Possibilités d'écoulement intéressantes et durables dans les
programmes Bœuf de pâturage BIO® et Aubrac Bio.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères,
remotes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux
bio, porcs bio, truies bio, porcelets bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillerons volontiers!



la BASe d'une activité florissante

Aux petites et moyennes entreprises,
la BAS propose des crédits et des
services bancaires attractifs. Pour faire
vertir et fleurir votre entreprise.

→ Pour une véritable alternative: www.bas.ch



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

20
A N S
1990-2010

Olten
Lausanne
Zurich
Genève
Bellinzona

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Petit-Chêne 38
Case postale 161
1001 Lausanne, T 021 319 91 00
www.bas.ch, contact@bas.ch